



**HAL**  
open science

## La place du livre de jeunesse dans les pratiques professionnelles des assistants maternels

Amélie Simon

► **To cite this version:**

Amélie Simon. La place du livre de jeunesse dans les pratiques professionnelles des assistants maternels. Education. 2021. hal-03443182

**HAL Id: hal-03443182**

**<https://univ-fcomte.hal.science/hal-03443182>**

Submitted on 23 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Mémoire

Présenté pour l'obtention du Grade de

## MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 1<sup>er</sup> degré, Professeur des Écoles

# **La place du livre de jeunesse dans les pratiques professionnelles des assistants maternels**

Présenté par

**SIMON Amélie**

Sous la direction de : MEYER Sylvie

Grade : Enseignante de lettre à l'INSPE de Franche-Comté

Année universitaire 2020-2021

## DECLARATION DE NON-PLAGIAT

Je soussignée, SIMON Amélie déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail de recherche personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai conscience que les propos empruntés à d'autres auteurs ou autrices doivent être obligatoirement cités, figurer entre guillemets, et être référencés dans une note de bas de page.

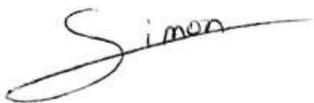
J'étaye mon travail de recherche par des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise, présente dans ce mémoire.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur - l'autrice de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

A FOUGEROLLES le 05/05/2021

SIMON Amélie

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon', with a long, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the name.

## DESCRIPTIF DU MÉMOIRE

**Champs scientifique(s) :** Sciences de l'éducation

**Objet d'étude :**

La place du livre dans les pratiques professionnelles des assistantes maternelles - de la formation reçue au ressenti des assistants maternels

**Méthodologie :**

La liste des documents cadrant la formation des assistants maternels est issue du site Internet de la Caisse d'Allocation Familiale (<https://mon-enfant.fr/>). Ces documents ont été lus et analysés afin d'en extraire les informations susceptibles d'être intéressantes pour répondre à la problématique. Les informations concernant la formation reçue en Haute-Saône ont été recueillies auprès de la PMI (Protection Maternelle Infantile) de ce département et sur le site Internet de l'IRFA de Bourgogne-Franche-Comté (Institut Régional de Formation pour Adulte).

Le ressenti des assistants maternels et les informations concernant leur pratique professionnelle ont été recueillies sur des forums professionnels et grâce à un questionnaire envoyé à des professionnels haut-saônois.

**Corpus :**

- Rebih, L. & Hamzaoui, M. (2020). *Assistant maternel, préparation à l'agrément*. Paris, France : Nathan.

## *Remerciements*

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué, directement ou indirectement, à la réalisation de ce mémoire de recherche et en particulier :

- Les 29 assistantes maternelles qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et plus spécifiquement les deux assistantes maternelles qui ont pris le temps de répondre à mes questions.
- Les membres de la Protection Maternelle et Infantile de Haute-Saône pour leur aide et pour les informations données sur la formation des assistantes maternelles du département.
- Les membres du Relais Assistants Maternels de Vesoul pour le temps qui m'ont accordé.

Enfin, je remercie ma directrice de mémoire, Mme Meyer, pour l'aide apportée tout au long de la réalisation de ce travail.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Partie 1 : Cadre théorique</b> .....	<b>9</b>
I- La littérature de jeunesse .....	9
II- Le rôle joué par l'adulte médiateur .....	9
III- Le rôle des livres dans le développement de l'enfant .....	10
a) Le rapport des enfants aux livres .....	10
b) Le développement du langage chez l'enfant .....	11
c) L'influence des livres sur l'acquisition de compétences langagières et linguistiques ..	12
<b>Partie 2 : Le public cible</b> .....	<b>15</b>
I- Assistant maternel : un métier à part entière .....	15
II- Devenir assistant maternel : la formation .....	16
III- Les lieux de travail de l'assistant maternel .....	17
a) L'accueil à domicile et les relais d'assistants maternels .....	17
b) Les maisons d'assistants maternels .....	17
c) La crèche familiale .....	18
IV- Les interlocuteurs des assistants maternels .....	18
a) Les interlocuteurs rencontrés au quotidien .....	18
b) Focus sur les enfants d'âge préscolaire .....	18
<b>Partie 3 : Le protocole expérimental</b> .....	<b>19</b>
I- Problématique et hypothèses de recherche .....	19
a) Définition de la problématique .....	19
b) Hypothèses de travail .....	19
II- Présentation du protocole expérimental .....	20
a) Etude approfondie de la place du livre dans la formation de l'assistant maternel .....	20
b) Etude approfondie de la place du livre dans les pratiques professionnelles de l'assistant maternel .....	21
<b>Partie 4 : Résultat et analyse des données</b> .....	<b>23</b>
I- La place du livre dans la formation des assistants maternels .....	23
a) L'importance donnée aux livres dans les textes officiels .....	23
b) La formation en Haute-Saône .....	25
c) L'importance donnée aux livres dans les outils d'aide à la préparation à l'agrément ..	28

II-	La place du livre dans les pratiques professionnelles des assistants maternels .....	33
a)	Le ressenti des assistants maternels sur des forums professionnels .....	33
b)	Le ressenti des assistants maternels de Haute-Saône.....	40
III-	Interprétation des résultats .....	46
<b>Partie 5 : Discussion.....</b>		<b>48</b>
<b>Conclusion .....</b>		<b>50</b>
<b>Bibliographie .....</b>		<b>52</b>
I-	Articles scientifiques : .....	52
II-	Textes et documents officiels ou administratifs :.....	52
III-	Publications sur les forums professionnels : .....	53
IV-	Albums de littérature de jeunesse cités : .....	54
<b>Annexe 1 : Grille de lecture d'un article publié sur un forum .....</b>		<b>55</b>
<b>Annexe 2 : Questionnaire à destination des assistants maternels.....</b>		<b>56</b>

## Introduction

Désirant devenir enseignante, après le lycée, j'ai fait le choix de poursuivre mes études en licence sciences de l'éducation. Lors de ce parcours universitaire, j'ai suivi plusieurs enseignements évoquant la littérature de jeunesse et les répercussions, sur les enseignements scolaires, du contact du jeune enfant avec la littérature de jeunesse. Une unité d'enseignement portant sur la didactique du français et plus particulièrement sur la manière dont l'enfant devient lecteur m'a amenée à approfondir le sujet et à lire l'ouvrage *Comment l'enfant devient lecteur* de G. Chauveau (2011). Ces enseignements m'ont conduite à me poser plusieurs questions autour de cette thématique : *Que désigne la littérature de jeunesse ? Quels éléments sont apportés à l'enfant par la littérature de jeunesse ? Quels sont les apports de la littérature de jeunesse pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ? Des ouvrages sont-ils plus riches, et donc plus pertinents à proposer aux enfants, que d'autres ? Quel rôle est joué par l'adulte accompagnant l'enfant dans ses lectures ?* Les enseignants et mes lectures complémentaires m'ont permis de répondre à certaines questions, d'autres sont restées en suspens.

Lorsque je suis arrivée en master, j'ai dû réfléchir à une thématique sur laquelle m'appuyer pour réaliser mon projet de mémoire de recherche. J'ai fait le choix de me diriger vers un sujet portant sur la littérature de jeunesse. Cette thématique m'est venue en écoutant une émission de radio sur l'acquisition du lexique. En entendant les propos de la scientifique invitée, j'ai fait le lien entre les informations relatées et mes connaissances acquises lors de mon cursus universitaire. Cela m'a amené à choisir l'axe de réflexion qui a guidé mes lectures d'ouvrages scientifiques : *le rôle joué par la littérature de jeunesse dans l'apprentissage de la lecture*, sujet que j'ai ensuite approfondi et redéfini. Cette réflexion m'a amenée à faire un lien entre les informations recueillies dans la littérature scientifique et les stages effectués. De nouvelles questions mettant en jeu les enfants issus des milieux défavorisés me sont apparues. *Ces enfants ont-ils autant d'occasions d'être en contact avec la littérature de jeunesse que les enfants issus d'autres milieux pendant la période préscolaire ? Si ce n'est pas le cas, quel serait l'impact de la fréquentation d'ouvrages de littérature de jeunesse pour ces enfants ?*

Lors de mes lectures, je me suis intéressée au rapport établi entre l'enfant et les livres, au(x) rôle(s) joué(s) par l'adulte au cours des lectures, au développement du langage chez l'enfant et à l'influence des livres sur le développement des compétences langagières et linguistiques. Ces lectures sont venues confirmer ou infirmer mes représentations initiales. En effet, avant d'effectuer ces recherches, je savais que des bibliothèques/médiathèques proposaient, à de jeunes enfants, des activités autour de livres. Je me doutais que les livres avaient une structure adaptée à l'âge des enfants mais je pensais que cette dernière concernait uniquement leur contenu (présence davantage d'images et peu de texte) et les matériaux utilisés pour leur conception. Je pensais également qu'il était important de lire des livres à des jeunes enfants et que ces lectures pouvaient commencer à partir d'un an/un an et demi.

Suite à ce premier travail de recherche, j'ai travaillé sur la formulation de ma thématique de travail. Pour cela, j'ai pris en compte ma situation professionnelle de professeur des écoles stagiaire et le contexte actuel. En effet, le contexte sanitaire lié à la COVID-19 m'oblige à adapter mon projet de mémoire aux règles sanitaires en vigueur. Pour ces raisons, je me suis dirigée vers un travail limitant la rencontre avec des personnes et évitant de me déplacer pour observer des enfants auprès d'un nombre conséquent d'organismes. Après réflexion, j'ai fait le choix de travailler autour de la thématique suivante : **la place du livre de jeunesse dans les pratiques professionnelles des assistants maternels.**

Les articles scientifiques lus et les recherches menées sur ce thème montrent que lire des ouvrages de littérature de jeunesse à des jeunes enfants d'âge préscolaire aura une influence sur le développement

de leurs compétences langagières et donc le bon déroulement de leur scolarité. Il serait donc intéressant d'observer comment les professionnels de la petite enfance prennent en compte ces constats dans leur pratique quotidienne. Pour cela, nous pouvons nous demander : **Comment l'assistant maternel construit ses connaissances sur le rôle du livre dans le développement de l'enfant d'âge préscolaire et comment ces connaissances sont réinvesties et mises en œuvre dans sa pratique quotidienne.**

Pour trouver des éléments de réponse à ce questionnement, nous explorerons les ouvrages scientifiques pour accroître nos connaissances sur la littérature de jeunesse et sur son impact sur le développement des compétences langagières chez l'enfant. Nous développerons ensuite nos connaissances sur le public étudié en définissant le métier d'assistant maternel et sur leur formation. Une troisième partie permettra de définir le protocole de recherche mis en place en commençant par définir la problématique et les hypothèses de recherche formulés. Le résultat de ce travail sera développé dans une dernière partie.

# Partie 1 : Cadre théorique

## I- La littérature de jeunesse

Depuis sa naissance au XIX<sup>e</sup> siècle, la littérature de jeunesse a acquis une reconnaissance dans les familles et dans les institutions françaises (dont l'Education Nationale). Ce secteur littéraire a connu son essor au XX<sup>e</sup> siècle et est régi par la loi du 16 juillet 1949 portant sur les publications destinées à la jeunesse. Depuis les années 1970, nous trouvons des livres destinés aux très jeunes enfants hors de l'école. En parallèle, le concept de « bébé-lecteur » est né et désigne l'ensemble des activités menées autour du livre avec des enfants dans les lieux accueillants ce public ou à leur domicile. D'après Nièvre-Chevrel<sup>1</sup> (2002), la littérature de jeunesse se décline à travers quatre genres littéraires : les contes, les romans, les albums et les bandes dessinées. Pour cette autrice, la littérature de jeunesse a pour fondement de raconter des histoires universelles et de construire des référents partagés entre les enfants. Elle a donc un aspect transgénérationnel. Elle permet également aux enfants de découvrir des livres, de rêver et d'apprendre.

## II- Le rôle joué par l'adulte médiateur

Des activités de lectures partagées peuvent être effectuées au sein des familles ou dans des structures accueillant des enfants en bas âge. Cependant, le sens du livre ne peut être appréhendé par l'enfant qu'à travers l'intermédiaire d'une tierce personne. Cet adulte médiateur peut être un proche de l'enfant ou un professionnel de la petite enfance. Certains ont suivi une formation sur la littérature de jeunesse. Selon Thollon Behar et Ignacchiti (2019), toutes les activités de lecture partagée ne sont pas bénéfiques pour l'enfant. L'adulte doit partager avec l'enfant le plaisir de lire et lui transmettre. Bonnafé (2017) complètent les propos de ces autrices. Pour elle, les enfants accordent une grande importance au plaisir pris par l'adulte lors de la lecture. Si le lecteur est indifférent face à l'histoire et ne laisse paraître aucun ressenti, l'enfant se désintéressera de l'activité qui n'aura alors plus d'intérêt. Toutes les activités menées avec l'enfant autour du livre ne sont donc pas bénéfiques pour son développement.

G. Chauveau<sup>2</sup> (2011), a également étudié le rôle de l'adulte médiateur. Pour lui, les ressentis de l'enfant au cours de la lecture seront influencés par les comportements de l'adulte lecteur. Lorsqu'un adulte lit un livre, les changements d'intonation et de rythme guident l'enfant dans son appropriation du récit. L'adulte n'endosse donc pas le simple rôle de lecteur. Il doit également traduire le texte écrit en oral en respectant une certaine ponctuation et prosodie. Selon lui, la découverte de l'écrit par l'enfant doit d'abord passer par des échanges avec une tierce personne, experte en lecture, autour de récits divers. Le développement de compétences en lecture et en grammaire résulte donc d'une collaboration entre un jeune enfant et un lecteur expert.

---

<sup>1</sup> Nièvre-Chevrel, I. (2002). Faire une place à la littérature de jeunesse. *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 102(1), 97-114. Doi : 10.3917/rhlf.021.0097.

<sup>2</sup> Chauveau, G. (2011). *Comment l'enfant devient lecteur : pour une psychologie culturelle de la lecture*. Paris, France : Retz.

### III- Le rôle des livres dans le développement de l'enfant

#### a) Le rapport des enfants aux livres

Selon Dussourd-Deparis<sup>3</sup> (2019), les récits entendus par l'enfant l'aident à développer son langage oral. Les lectures vont également lui permettre de travailler la représentation qu'il se fait de l'écrit et de ses utilités dans la vie quotidienne. Pour cette autrice, à cela s'ajoute la découverte du plaisir de lire. Cette dernière donnera du sens et un but à l'apprentissage de la lecture et de la langue française, ce qui aidera l'enfant à s'investir dans ses apprentissages. Thollon Behar et Ignacchiti<sup>4</sup> (2019) distinguent trois étapes dans l'appropriation du livre par l'enfant. Pour réaliser cette classification, les autrices se sont appuyées sur la théorie du développement cognitif de J. Piaget.

- 1) Le stade sensori-moteur (0-2 ans) : Cette étape est essentielle car elle permet à l'enfant de se représenter le monde qui l'entoure dont l'objet-livre. Pour les autrices, l'enfant n'est pas dans une activité de lecture mais dans une activité de découverte de l'objet. En le manipulant, il perçoit le livre comme un objet différent qui lui procure des sensations particulières. L'enfant vit ses premières expériences de lecture grâce à l'adulte médiateur. Il s'aperçoit que l'adulte porte un intérêt particulier aux livres. L'enfant commence à distinguer le langage oral et le langage du livre. A ce stade, les images intéressent peu l'enfant car il n'a pas encore acquis les capacités nécessaires pour les reconnaître.

Selon ces autrices, l'enfant se construit des référents en nommant et en désignant, avec l'aide de l'adulte, les images et objets rencontrés dans le livre. L'enfant comprend alors qu'un objet réel peut être absent et que cet objet absent peut être évoqué en le nommant : il acquiert progressivement la notion de permanence de l'objet.

- 2) Le stade pré-opérateur (2-7 ans) : Pour Thollon Behar et Ignacchiti (2019), l'enfant attribue aux livres et au langage une valeur symbolique. Cependant, il a toujours besoin de l'adulte pour lire un livre et pour accéder au sens du récit. Au cours de ce stade, l'enfant développe des capacités lui permettant d'accéder à l'imaginaire et l'élaboration des possibles. Il commence à reconnaître les images et à leur associer un objet et un nom. Avec la construction de la structure du livre, de la posture de lecteur et d'écouter et par l'accès au sens et à la permanence du texte, l'enfant découvre que le livre peut avoir un intérêt culturel.

Pour ces autrices, en accédant à la fonction symbolique, l'enfant peut se représenter le récit à travers un espace, un temps et une causalité. Il accède ainsi à des compétences de compréhension du récit.

- 3) Le stade des opérations concrètes (7-12 ans) : Pour les autrices, l'enfant a accès à la pensée logique ce qui lui permet d'apprendre à lire et d'être autonome dans l'acte de lire. Les activités menées avec l'enfant autour du livre lui permettent de développer son langage et lui apportent un enrichissement lexical.

Selon Bonnafé<sup>5</sup> (2017), dès que l'enfant commence à parler (vers 10 mois environ), l'adulte peut commencer à lui lire des livres et à le familiariser avec l'univers littéraire. Selon elle, avant un an, l'enfant commence à développer un goût pour certains récits, notamment ceux ayant une structure répétitive. Il commence à utiliser des mots et à leur donner un sens. L'enfant devient également capable de demander à l'adulte de lui lire un livre qui lui a plu. Le contact avec les récits lui permet de développer son imaginaire ce qui lui permettra d'accéder au langage et à la vie de l'esprit. Les

---

<sup>3</sup> Dussourd-Deparis, Magali. « 1Bébé, 1Livre... une action de prévention en orthophonie », *Enfances & Psy*, vol. 82, no. 2, 2019, pp. 12-24.

<sup>4</sup> Thollon-Behar, M. & Ignacchiti, S. (2019). De l'objet à l'histoire, le livre dans le développement de l'enfant. *Enfances & Psy*, 82(2), 39-48. Doi : 10.3917/ep.082.0039.

<sup>5</sup> Bonnafé, M. (2017). *Les livres, c'est bon pour les bébés*. Paris, France : Pluriel.

livres vont également aider l'enfant à s'insérer, évoluer et se situer dans la communauté dans laquelle il vit et grandit. A cet âge, le livre devient un outil pour favoriser les liens parents-enfants et la transmission culturelle. Toujours selon les propos de cette autrice, les jeunes enfants sont très attentifs aux sons et couleurs, aux récits et comptines et à la façon de lire de l'adulte. Jusqu'à 14 mois environ, tous les enfants portent de l'intérêt pour l'écrit. Cependant, si l'enfant ne côtoie pas de livres, il perdra cet intérêt premier ce qui le mettra en difficulté pour ses apprentissages de la langue française. De cela, en lien avec mon projet professionnel, je peux en déduire que l'enseignant ne doit pas oublier que certaines difficultés rencontrées lors de l'apprentissage de la langue ne s'expliquent pas par la capacité d'apprendre de l'enfant mais par le manque d'intérêt porté à l'écrit.

M. Bonnafé (2017) propose une progression dans le choix des livres. Selon elle, il serait plus pertinent de commencer par proposer des contes de randonnée ou des livres ayant une structure répétitive aux enfants (par exemple, *La chenille qui fait des trous*, E. Carle, 1998). La répétition des événements structure le récit et aide l'enfant à comprendre et à s'appropriier l'histoire. Toujours selon Bonnafé, les images complètent le texte et renforcent ainsi la compréhension du récit par l'enfant. C'est pourquoi, elle conseille de lire des livres issus de la collection des *Petit Ours brun* pour les jeunes enfants. Ces derniers pourront alors faire du lien entre ce qu'ils entendent et ce qu'ils voient. Elle préconise de proposer, dans un second temps, des récits plus complexes mais restant proches de la comptine (par exemple *La chasse à l'ours*, H. Oxenbury et M. Rosen, 1997).

## b) Le développement du langage chez l'enfant

La plaquette *Objectif langage* de l'OPAL (Orthophonie & Prévention Alsace) et du SROAL (Syndicat Régional des Orthophonistes d'Alsace) donne des repères sur le développement du langage chez le jeune enfant :

- **0-4 mois** : Les parents apprennent à reconnaître les appels, gazouillis et pleurs de leur enfant.
- **6 mois** : La communication non-verbale apparaît. L'enfant comprend les intentions des parents et y répond (regards, rires, ...).
- **9 mois** : Le jeune enfant commence à imiter ses parents. C'est le début du babillage.
- **12 mois** : L'enfant dit ses premiers mots. Il a besoin d'être encouragé par ses parents. Son lexique s'enrichit. L'enfant comprend plus de mots qu'il n'en utilise.
- **18 mois** : L'enfant exprime ses idées en enchaînant deux ou trois mots. Les parents doivent enrichir ses premières expériences en lui proposant des phrases en rapport avec le contexte.
- **24 mois** : Les phrases de l'enfant sont mieux construites et son vocabulaire s'est enrichi. Il utilise son prénom ou le pronom « moi » pour se nommer. Il commence à utiliser des adjectifs et des verbes conjugués.
- **3 ans (entrée à l'école)** : L'enfant utilise le pronom « je », des mots abstraits, des pronoms et des propositions.
- **A partir de 4 ans** : Le langage de l'enfant est de plus en plus élaboré. Il comprend ce qu'on lui dit et peut exprimer ses idées.

## c) L'influence des livres sur l'acquisition de compétences langagières et linguistiques

Selon Bonnafé (2017), les premiers contacts de l'enfant avec le livre ne doivent pas avoir une visée pédagogique. Ces contacts doivent être réalisés afin de donner à l'enfant des occasions de se familiariser avec l'objet livre et de découvrir l'univers littéraire. Ces derniers représentent une étape quasiment obligatoire dans l'apprentissage de la langue écrite. « *Lire des histoires dès le plus jeune âge est probablement la meilleure approche pédagogique de la lecture.* » (Bonnafé, 2017, p.107). Cependant, toujours selon Bonnafé (2017), se précipiter pour apprendre à lire à des jeunes enfants serait aussi nocif que de ne pas leur proposer de livres. En effet, le jeune enfant n'a pas encore atteint le niveau de développement et acquis les capacités cognitives nécessaires pour l'apprentissage de la langue. L'enfant doit d'abord passer par une phase de dessin qui l'aidera à imaginer des récits à partir de ce qu'il a voulu représenter. C'est grâce à ce travail d'imagination que l'enfant commence à entrer dans le monde du récit.

Selon Dussourd-Deparis (2019), les apprentissages de la langue doivent d'abord être pensés comme une acquisition socio-culturelle. L'enfant doit d'abord construire sa position de lecteur avant de devenir lui-même un lecteur. « *L'entrée dans le monde de l'écrit comporte trois dimensions essentielles : linguistico-conceptuelle (comprendre le système de l'écrit et la nature de l'acte de lire), culturelle (multiplier les expériences de lecture et d'écriture, développer des pratiques culturelles spécifiques), sociale (agir avec des partenaires qui savent lire et écrire).* » (Chauveau cité par Dussourd-Deparis, 2019, p.18) Selon cette autrice, l'enfant passe par une acculturation du livre et de l'écrit. Grâce à ses expériences, il entre progressivement dans l'univers de l'écrit. L'enfant commence alors à s'interroger sur les écrits présents dans son environnement et découvre divers types d'écrits.

Pour Bonnafé (2017), l'enfant a besoin d'écouter plusieurs fois la même histoire pour se la représenter dans sa tête. Au cours des différentes écoutes, il se reconstruit le récit et le réadapte à sa compréhension. Le contexte de lecture et l'état psychologique de l'enfant à ce moment vont influencer sa réception de l'histoire. Toujours selon cette autrice, à chaque lecture, l'interprétation du récit par l'enfant sera différente. Cependant, la stabilité de l'écrit a un aspect rassurant et l'aide à construire des repères organisant le récit. C'est pour cette dernière raison qu'il est important de distinguer l'action de lire et celle de raconter.

Les compétences linguistiques développées par l'enfant s'articulent autour de trois axes : l'axe lexical, l'axe syntaxique et l'axe textuel. En parallèle, l'enfant doit également développer des compétences narratives qui lui permettront de suivre la trame du récit. Selon Cèbe et Goigoux<sup>6</sup> (2018), l'acquisition de compétences narratives va influencer et améliorer la réception et la compréhension du récit par l'enfant. Le développement de ces compétences sera influencé par la lecture de l'adulte et par la structure du récit. Par exemple, selon ces auteurs, les contes de randonnée favorisent le développement de la capacité à inférer chez les enfants.

### 1. L'axe lexical

Chaque livre lu va apporter du vocabulaire à l'enfant. Selon Bonnafé (2017), les meilleurs ouvrages de littérature de jeunesse proposent du lexique que l'enfant ne rencontre pas dans ses échanges avec ses proches. Cependant, les jeunes enfants n'ont pas encore construit une signification stable des mots qu'ils rencontrent. L'enfant ne pourra comprendre un nouveau mot qu'en écoutant plusieurs fois une même histoire, en utilisant les descriptions et en mettant en relation le texte et les images. L'adulte sait qu'un enfant a compris un mot et l'a intégré dans son lexique quand il est

---

<sup>6</sup> Cèbe, S. & Goigoux, R. (2018). *Narramus MS-GS, Apprendre à comprendre et à raconter La chasse au Caribou*. Paris, France : Retz.

capable de le réutiliser en contexte. Selon Bonnafé (2017), l'adulte doit expliquer ou nommer un élément de l'histoire uniquement si l'enfant en ressent le besoin et lui demande.

Selon Dussourd-Deparis (2019), entre deux ans et demi et trois ans, l'enfant va connaître une explosion lexicale : ses connaissances lexicales passeront d'environ 300 mots à 3 000 mots connus. Durant cette période, son lexique va également s'affiner et devenir de plus en plus précis. L'enfant utilisera moins de surextensions et de sous-extensions. Le terme « surextension » désigne le fait d'utiliser un terme pour désigner un nombre de référents plus large que ceux utilisés habituellement (par exemple, considérer que tous les animaux à quatre pattes sont des chiens). Le terme « sous-extension » désigne le fait d'utiliser un terme pour un exemple précis et nom pour un concept générique (par exemple, considérer comme chien uniquement le teckel de ses grands-parents). Selon Dussourd-Deparis (2019), l'enfant va également structurer son lexique en comparant et en repérant les similitudes lexicales observées dans les différents albums. Selon moi, cette période peut être perçue comme une période critique pour le développement lexical de l'enfant. Si l'enfant n'a pas acquis un minimum de vocabulaire avant un certain âge, l'explosion lexicale ne pourra avoir lieu. L'enfant accumulera alors des retards dans son développement lexical.

## 2. L'axe syntaxique

Selon Bonnafé (2017), les adultes offrent un langage riche et varié au jeune enfant en lui parlant. Ce langage se décline en deux langues : la langue factuelle (langue courante, peu structurée, contenant de nombreuses déictiques) et la langue du récit. Le contact de l'enfant avec les livres et donc avec la langue de l'écrit lui permet de percevoir qu'une histoire est racontée avec une certaine syntaxe (présence d'un début de l'histoire et d'une fin, cohérence du récit). Les constructions syntaxiques des récits sont plus longues, plus complexes (utilisation de phrases passives, de pronoms, etc.) mais également plus diversifiées que celles rencontrées dans le langage factuel. Selon elle, il est important que l'enfant rencontre ces deux formes de langage afin qu'il comprenne que la langue de l'écrit est différente de la langue de l'oral. Certains livres proposent des constructions syntaxiques redondantes ce qui aide l'enfant à les mémoriser et à se les approprier. Parmi ces livres, on peut citer *Où est spot mon petit chien ?* de E. Hill (1980) qui propose une redondance de la phrase interrogative commençant par « Est-il ... ? ». Selon Bonnafé (2017), de nombreuses recherches ont montré que les jeunes enfants étaient davantage attirés par les textes de qualité leur donnant des exemples de constructions syntaxiques.

## 3. L'axe textuel

Pour Chauveau (2011), les compétences textuelles sont définies par la capacité qu'une personne a de contrôler sa lecture et de faire du lien entre les éléments du récit. Les mots doivent être distingués des autres représentations graphiques (dessin, etc.). L'enfant doit apprendre à discriminer deux représentations graphiques qui n'ont aucun rapport entre elles : l'iconographique et la linguistique. L'iconographie entretient un rapport de ressemblance visuelle avec le référent tandis que la linguistique transcrit la parole, les sons. Elle répond à des règles précises et codifiées qui doivent être apprises par l'enfant. Selon cet auteur, le traitement de ces deux représentations graphiques ne peut être le même et ne nécessite pas les mêmes compétences pour l'enfant. Pour traiter de l'écrit, l'enfant doit identifier des formes abstraites composées d'éléments linguistiques s'enchaînant et respectant un ordre donné.

Toujours selon Chauveau (2011), l'apprenti lecteur doit apprendre à reconnaître et à distinguer les différents types de textes et d'écrits. Cela l'aidera à comprendre un texte. Selon cet auteur, un texte est « *un énoncé verbal, une pensée confiée à l'écrit par une personne (l'émetteur) et destinée à*

*une autre personne (le récepteur ou le lecteur) »* (Chauveau, 2011, p. 82). Le récit est présenté et organisé de manière codifiée et différente dans chaque type d'écrits. Bonnafé (2017) vient compléter les propos de Chauveau. Selon elle, grâce à la lecture de livres, l'enfant construit progressivement la notion de temporalité du récit. Au cours des différentes lectures, l'enfant va apprendre à se repérer dans le temps et dans l'espace mais aussi à suivre la succession des événements.

## Partie 2 : Le public cible

### I- Assistant maternel : un métier à part entière

L'assistant maternel est un métier connu de tous qui appartient aux professions de la petite enfance. D'après l'ONISEP<sup>7</sup>, 99 % des assistants maternels sont des femmes, c'est donc un métier est très féminisé. Le rapport national de l'observatoire de la petite enfance<sup>8</sup> publié en 2020 nous apprend que 296 000 assistants maternels sont employés directement par les parents en France. Ce rapport montre que de plus en plus de parents choisissent d'inscrire leur enfant dans des micro-crèches (3 000 en 2010 contre 41 600 en 2018). D'après le conseil départemental de Haute-Saône<sup>9</sup>, 2 800 assistants maternels étaient employés par des familles en 2017.

La Caf et le département de Saône-et-Loire ont rédigé un outil guidant les parents pour choisir leur assistant maternel<sup>10</sup>. Ce document retrace l'histoire de ce métier. D'après ce document, l'assistant maternel accueille des enfants mineurs à son domicile ou dans une maison d'assistants maternels (MAM). Depuis sa création en 1945, la PMI (protection maternelle et infantile) a pour rôle de surveiller l'activité des assistants maternels alors appelés nourrices. Sa création devait permettre de diminuer la mortalité infantile. Jusqu'en 1950, les nourrices avaient uniquement pour rôle d'allaiter les jeunes enfants. A partir de 1950, leur fonction évolue vers une fonction de garde et de soin. La profession connaît un tournant essentiel en 1977 avec la loi relative aux assistantes maternelles<sup>11</sup>. Le statut d'assistant maternel naît et l'agrément délivré par la PMI devient obligatoire. Cette profession devient accessible aux hommes. Une fonction d'éducation des enfants leur est confiée et des formations leur sont proposées. Depuis 1977, d'autres lois ont été instaurées pour améliorer les conditions de travail de ces professionnels. Cela donne un statut à ce métier qui s'accompagne de droits et d'obligations. Avec ces lois, l'assistant maternel devient un professionnel de la petite enfance dont le rôle n'est pas uniquement d'aimer les enfants mais bien de prendre part à leur éducation et à leur éveil.

D'après Rebih et Hamzaoui<sup>12</sup>, pour exercer, tout assistant maternel doit recevoir l'agrément délivré par le Président du conseil départemental de son lieu de résidence. Ce dernier détermine le nombre et l'âge des enfants pouvant être accueillis. Pour obtenir ce document, le professionnel doit constituer un dossier dans lequel il doit justifier sa capacité à garantir la sécurité, la santé et l'épanouissement des enfants dont il aura la charge. Avant de délivrer ce document, les membres de la PMI s'entretenant avec le futur professionnel de la petite enfance et viendront visiter son logement. L'agrément est renouvelé tous les cinq ans. Pour obtenir ce dernier, l'assistant maternel doit également justifier qu'il a suivi une formation initiale et il doit attester la réussite à l'épreuve professionnelle 1 du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) accompagnement éducatif petite enfance.

---

<sup>7</sup> ONISEP. (2020). *Assitant/e maternel/le*. Repéré à <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/assistant-maternel-assistante-maternelle le 05/12/2020>

<sup>8</sup> Caisse d'allocation familiale,. (2020). Dossier de presse. Rapport 2019 de l'observatoire national de la petite enfance.

<sup>9</sup> Réseau des RAM, Caf Haute-Saône & département de Haute-Saône. (2017). *L'accueil de mon enfant. Favoriser un échange de qualité autour de ses besoins.*

<sup>10</sup> Caf Saône-et-Loire & Département Saône-et-Loire. (2016). *Choisir un assistant maternel pour l'accueil de son enfant. Guide à destination des futurs parents employeurs.*

<sup>11</sup> Ministère du travail. (1977). *Loi relative aux assistantes maternelles*. (Loi n°77-505).

<sup>12</sup> Rebih, L. & Hamzaoui, M. (2020). *Assistant maternel, préparation à l'agrément*. Paris, France : Nathan.

## II- Devenir assistant maternel : la formation

*Remarque : Cette partie présente la formation dans sa globalité. La part de formation de l'assistant maternel consacré aux livres et au développement de compétences langagières chez l'enfant sera analysée plus en détails dans une partie ultérieure.*

D'après Rebih et Hamzaoui, le contenu de la formation obligatoire des assistants maternels de 120 heures est défini par le décret du 05 novembre 2018. Elle est financée par les services du département ce qui la rend gratuite pour le futur professionnel. Elle est organisée par les services de la PMIS ou déléguée à un organisme de formation. La formation initiale a une durée de 80 heures. Une formation complémentaire de 40 heures doit être effectuée dans les trois années suivant l'accueil du premier enfant. L'assistant maternel ne peut accueillir un second enfant qu'après avoir suivi la formation intégrale. Ce décret<sup>13</sup> stipule que, lors de cette formation, le futur professionnel doit suivre un stage d'au moins une semaine dans un établissement ou un lieu accueillant un jeune enfant. Ce stage a pour vocation d'établir un premier contact entre le stagiaire et les jeunes enfants et de mettre en œuvre les connaissances acquises dans la formation.

D'après le décret du 05 novembre 2015, le choix du contenu de la formation est donné au conseil départemental. Ce texte de référence constitue aussi le référentiel de compétences du métier d'assistant maternel. Il détaille également les compétences et les connaissances que doit acquérir le futur professionnel au cours de sa formation. Ces dernières sont divisées en plusieurs catégories :

- Compétences et connaissances liés à la sécurité psycho-affective et physique de l'enfant.
- Compétences et connaissances liées aux soins à apporter à l'enfant.
- Compétences et connaissances liées à « la continuité des repères de l'enfant entre la vie familiale et le mode d'accueil » (loi du 05/11/2018).
- Compétences et connaissances liées à « l'accompagnement de l'enfant dans son développement, son épanouissement, son éveil, sa sociabilisation et son autonomie » (loi du 05/11/2018).

Il est précisé dans ce paragraphe que les assistants maternels doivent acquérir des connaissances sur le développement langagier de l'enfant. Ils doivent également mettre en place des activités aidant le développement des compétences langagières chez le jeune enfant. Ces points ne sont pas détaillés.

- Connaissances et compétences liées aux spécificités du métier d'assistant maternel (droits et devoirs du professionnel, relation avec les parents, communication avec les partenaires, prévention des risques du métier).
- Connaissances et compétences liées aux rôles de l'assistant maternel.
- Connaissances et compétences liées aux responsabilités de l'assistant maternel (assurer la sécurité, la santé et l'épanouissement de l'enfant).

Rabih et Hamzaoui divisent la formation en trois blocs. Le premier bloc concerne les besoins fondamentaux de l'enfant. Le deuxième bloc est construit autour des spécificités du métier d'assistant maternel. Enfin, le troisième bloc concerne le rôle joué par l'assistant maternel au sein des dispositifs d'accueil des jeunes enfants.

---

<sup>13</sup> Ministère des solidarités et de la santé. (2018). Arrêté du 5 novembre 2018 relatif à la formation des assistants maternels et fixant le modèle de convention de stage prévu à l'article D. 421-44 du code de l'action sociale et des familles. (décret n°2018-903).

### III- Les lieux de travail de l'assistant maternel

Lors de sa demande d'agrément, l'assistant maternel est amené à choisir son lieu d'exercice : soit en résidence privée, soit dans une collectivité (regroupement d'assistants maternels).

#### a) L'accueil à domicile et les relais d'assistants maternels

Lorsque l'assistant maternel travaille à son domicile, l'accueil est dit individualisé. D'après Rebih et Hamzaoui, l'assistant maternel peut alors accueillir jusqu'à quatre enfants en même temps. Les parents des enfants emploient directement le professionnel de la petite enfance grâce à l'établissement d'un contrat de travail. Un projet d'accueil peut alors être établi entre les différents interlocuteurs.

Les relais d'assistants maternels (RAM), créés en 2005 pour répondre aux demandes de la loi du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux, viennent soutenir ce mode de garde des enfants. Un RAM peut être construit sur une commune ou sur un regroupement de communes. La Haute-Saône comptait 17 RAM en 2020 (chiffre donné par la CAF). D'après la CAF<sup>14</sup>, le RAM n'est pas l'employeur des assistants maternels mais un accompagnateur des personnes impliquées dans les dispositifs de garde d'enfants. La CAF attribue trois missions à ces organismes :

- Informer les parents et les professionnels de la petite enfance assurant un mode de garde ;
- Proposer et construire un lieu d'échange sur les pratiques professionnelles ;
- Observer les offres locales d'accueil du jeune enfant (avec d'autres organismes).

Il peut également proposer des animations destinées aux enfants (activités d'éveil) ou aux assistants maternels (formation continue). Les assistants maternels exerçant à domicile peuvent donc être amenés à changer de lieu de travail sur des temps ponctuels pour se retrouver avec leurs collègues dans les locaux du RAM. Ce dernier aide les familles et les assistants maternels à rédiger les contrats de travail et les autres documents relatifs à la garde du jeune enfant. Il est aussi l'interlocuteur à contacter en cas de conflit entre l'assistant maternel et la famille de l'enfant.

#### b) Les maisons d'assistants maternels

Créées en 2010, les maisons d'assistants maternels (MAM) connaissent une grande popularité. D'après Rebih et Hemzaoui, les MAM permettent à plusieurs assistants maternels (quatre maximum) de se regrouper dans un même local. Chaque professionnel peut garder le nombre d'enfants définis dans son agrément. Une contrainte liée à la surface du local est ajoutée. Lorsque des assistants maternels souhaitent se rassembler dans une MAM, ils doivent faire une demande auprès de la PMI (Protection Maternelle Infantile) grâce à un dossier. L'accueil collectif proposé sera alors soumis à des contraintes données par les documents joints à la PMI (organisation, gestions matérielles et financières, etc.). Dans le cadre d'une MAM, un assistant maternel peut se faire remplacer par son collègue si cela est autorisé dans le contrat de travail et avec l'accord du collègue en question.

---

<sup>14</sup> CAF Pyrénées Orientales. (2012). RAM : RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS au service des parents, des jeunes enfants, des professionnels de l'accueil individuel, d'un territoire.

### c) La crèche familiale

L'assistant maternel qui ne souhaite pas travailler à son compte peut se faire embaucher par une crèche familiale. D'après Rebih et Hemzaoui, la crèche familiale est un dispositif qui permet à un organisme d'employer des assistants maternels. Ces derniers accueilleront des enfants âgés de 3 mois à 3 ans à leur domicile. Comme pour tout assistant maternel, ils doivent respecter les contraintes et les règles définies par la PMI. A cela s'ajoutent les exigences imposées par le responsable de la crèche qui peut faire des visites non programmées et leur faire modifier leur pratique. Ce dernier fera partie du jury du renouvellement de l'agrément de l'assistant maternel.

## IV- Les interlocuteurs des assistants maternels

### a) Les interlocuteurs rencontrés au quotidien

Dans son quotidien professionnel, l'assistant maternel est amené à rencontrer et à communiquer avec plusieurs interlocuteurs. Son premier interlocuteur est l'enfant qu'il garde. La grande majorité des enfants confiés aux assistants maternels sont âgés de moins de six ans. Le professionnel l'accompagne dans son développement affectif, social et intellectuel, dans son éveil, dans son épanouissement, dans son processus de socialisation et dans l'acquisition de son autonomie. Il doit donc acquérir des connaissances dans ces différents domaines.

L'assistant maternel est employé par les parents de l'enfant avec qui il doit instaurer une relation de confiance. Les parents sont ses supérieurs hiérarchiques (excepté pour le cas des crèches familiales). D'après Rebih et Hemzaoui, les parents et l'assistant maternel doivent trouver des solutions pour mettre en place une coéducation de l'enfant : ils doivent se mettre d'accord sur les activités proposées à l'enfant pour son développement et sur les autres principes d'éducation à adopter. Cela passe notamment par la rédaction d'un projet d'accueil détaillé par le professionnel.

D'autres interlocuteurs peuvent aider l'assistant maternel (personnels du RAM, Pajemploi, etc.) ou contrôler sa pratique (personnel de la PMI). Il peut également être amené à échanger ponctuellement avec d'autres assistants maternels.

### b) Focus sur les enfants d'âge préscolaire

Ce travail s'intéresse à l'importance du contact de l'enfant en âge préscolaire avec la littérature de jeunesse. Nous nous intéressons donc aux enfants de moins de trois ans avant leur entrée à l'école maternelle. Ces enfants sont notamment susceptibles de rencontrer les livres dans leur entourage (famille), dans les lieux d'accueil des jeunes enfants et de leur famille (assistant maternel/maisons d'assistants maternels, crèches, lieux d'accueils enfants-parents, protection maternelle et infantile) dans les salles d'attente des milieux médicaux (notamment chez les pédiatres) et dans des lieux consacrés aux loisirs (médiathèques/bibliothèques). Le public retenu n'étant pas autonome dans ses lectures, l'adulte l'accompagnant joue un rôle de tuteur important et non négligeable. Les activités menées atours d'albums de littérature de jeunesse s'appuient donc sur la relation triangulaire liant le jeune enfant, l'adulte tuteur et les livres.

## Partie 3 : Le protocole expérimental

### I- Problématique et hypothèses de recherche

#### a) Définition de la problématique

Lors de mes lectures, j'ai constaté que des auteurs se sont intéressés au contact des jeunes enfants avec la littérature de jeunesse dans divers lieux (salles d'attente, bibliothèques). J'ai donc fait le choix d'écarter ce public. Je me suis également rendu compte que la thématique du contact des jeunes enfants avec les livres dans le cadre de l'accueil de ces personnes chez les assistants maternels (ou dans les maisons d'assistants maternels) a été peu étudiée. De nombreuses questions se rattachent à cet aspect et restent en suspens. J'ai donc fait le choix de travailler autour de la problématique suivante : « **Comment l'assistant maternel construit ses connaissances sur le rôle du livre dans le développement de l'enfant d'âge préscolaire et comment ces connaissances sont réinvesties et mises en œuvre dans sa pratique quotidienne.** »

Cette problématique de recherche pose un double questionnement. Un premier axe de travail amène à observer et à analyser le contenu de la formation. Il s'agit ici de l'aspect théorique de la pratique de l'assistant maternel. Un deuxième axe de travail conduira à se questionner sur la pratique des assistants maternels. On s'intéressera ici au transfert des connaissances acquises lors de la formation dans la pratique d'un professionnel de la petite enfance.

#### b) Hypothèses de travail

Cette problématique de recherche prend racine sur une première hypothèse qui consiste à dire que les assistants maternels seraient formés à l'importance du contact entre le livre et l'enfant pour le développement de compétences langagières. Une part de la formation des assistants maternels serait donc réservée à l'acquisition de connaissances sur le développement de l'enfant et sur les activités à mener autour du livre. Grâce à leur formation initiale, les assistants maternels auraient également conscience de l'importance de construire et de développer un contact entre l'enfant et les livres.

Une seconde hypothèse consisterait à dire que les assistants maternels, grâce à leur formation, accordent une place centrale aux livres dans leur pratique quotidienne. Ils veilleraient donc à construire des activités variées autour du livre en s'appuyant sur des données scientifiques. Cela ne consisterait pas uniquement à lire des livres aux enfants. Nous savons maintenant que ce type d'activité participe peu au développement de compétences langagières.

Le protocole expérimental qui sera conduit va permettre de confirmer, ou à l'inverse, d'infirmer ces deux hypothèses :

- *La formation des assistants maternels de Haute-Saône et de France leur permet de développer des connaissances et des compétences sur le rôle joué par le livre dans le processus de développement des compétences langagières des enfants d'âge préscolaire.*
- *En s'appuyant sur leurs connaissances, les assistants maternels haut-saônois et français donnent une place centrale et accordent une importance particulière aux livres dans leur pratique quotidienne auprès des enfants d'âge préscolaire.*

## II- Présentation du protocole expérimental

La partie suivante détaille le protocole de recherche qui sera mis en place pour répondre à la problématique formulée ci-dessus. La problématique pose un double questionnement. Le protocole expérimental permettant d'y apporter une réponse se composera donc de deux grandes parties distinctes.

### a) Etude approfondie de la place du livre dans la formation de l'assistant maternel

Un premier travail devrait permettre de valider ou d'invalider la première hypothèse : « *La formation des assistants maternels de Haute-Saône et de France leur permet de développer des connaissances et des compétences sur le rôle joué par le livre dans le processus de développement des compétences langagières des enfants d'âge préscolaire* ». Ce travail consistera à observer et à analyser le contenu de la formation de l'assistant maternel à l'échelle nationale et à l'échelle locale (en Haute-Saône). Nous ne nous attarderons pas sur l'ensemble du contenu de la formation mais uniquement sur les parties concernant le développement du langage et des compétences langagières.

Pour faire cela, nous irons d'abord voir ce qui est dit dans les textes officiels cadrant la formation initiale et continue des assistants maternels. Les documents sur le certificat d'aptitudes professionnelles *Accompagnement éducatif petite enfance* pourront également être une source d'informations. Ainsi, nous saurons quelles connaissances sur les livres et sur le développement de compétences langagières sont transmises aux assistants maternels. Un premier travail consistera à établir un corpus de textes puis à exposer les propos énoncés sur les deux domaines nous concernant. Une analyse fine des informations recueillies se poursuivra par un croisement de ces dernières avec les données de la littérature scientifique présentée dans la première partie. Cela permettra de voir si la formation proposée est en adéquation avec les recommandations scientifiques.

La formation initiale et continue développée en Haute-Saône sera également analysée. Le centre de protection maternelle et infantile de Vesoul nous a fourni des informations sur l'organisation de la formation des assistants maternels. Il nous a appris que cette dernière était déléguée à un organisme de formation, l'IRFA de Bourgogne-Franche-Comté (Institut Régional de Formation pour Adulte). Cependant, cet organisme n'a pas souhaité diffuser davantage d'informations sur cette formation. Leur site Internet fournit quelques éléments sur le déroulé des formations continues proposées à ces professionnels. Nous nous sommes donc rabattus sur ces éléments pour conduire le même travail d'analyse réalisée avec la formation à l'échelle nationale. La prise de contact avec le réseau d'assistants maternels de Vesoul a apporté très peu d'informations supplémentaires. Un croisement entre la formation des assistants maternels haut-saônois et le cadre législatif devra être fait afin de savoir si les recommandations des textes officiels sont appliquées. Cela permettra d'isoler d'éventuelles contradictions entre les différents documents.

Une dernière source complétera les informations déjà recueillies. Comme pour tout concours, les candidats souhaitant passer la première épreuve de professionnalisation du CAP accompagnement éducatif petite enfance peuvent s'aider d'outil d'aide à la professionnalisation, plus couramment appelés annales. Nous irons donc chercher les informations présentes sur les thèmes qui nous intéressent dans un de ses ouvrages. Ces informations seront analysées et mises en écho avec la littérature scientifique. Pour conduire ce travail, nous avons fait le choix de sélectionner un seul ouvrage : *Assistant maternel, préparation à l'agrément* de Rebih, L. & Hamzaoui, M. (2020). Cet ouvrage a l'avantage d'être très récent ce qui permet d'avoir une version répondant aux exigences de l'arrêté du 5 novembre 2018 relatif à la formation des assistants maternels. Son prix était également

correct. Il est donc accessible à toute personne souhaitant se préparer à l'agrément d'assistant maternel. L'ouvrage est publié aux éditions Nathan, éditions spécialisées dans la publication d'ouvrages pour la jeunesse et de manuels scolaires. Cela nous permet d'affirmer que les données recueillies ont été contrôlées et peuvent être utilisées pour notre travail.

## *b) Etude approfondie de la place du livre dans les pratiques professionnelles de l'assistant maternel*

Cette seconde partie du protocole de recherche devrait répondre à l'hypothèse suivante : « *En s'appuyant sur leurs connaissances, les assistants maternels haut-saônois et français donnent une place centrale et accordent une importance particulière aux livres dans leur pratique quotidienne auprès des enfants d'âge préscolaire.* ». Pour vérifier cela, nous travaillerons autour de deux axes.

Un premier axe de travail devrait permettre de recueillir des informations sur la place attribuée aux livres dans les pratiques des assistants maternels français. Pour faire cela, nous n'irons pas questionner ces assistants maternels mais nous irons explorer ce qui est dit sur les forums professionnels des assistants maternels de France. En effet, nous nous intéressons uniquement aux activités mises en place pour favoriser le développement de compétences langagières chez les jeunes enfants. Ces forums seront sélectionnés sur différents sites Internet en fonction de leurs contenus. Pour sélectionner les forums, une recherche avancée de différents forums en ligne sera réalisée. Puis, nous utiliserons quatre mots clés, « lecture », « lire », « livre » et « littérature » pour trouver les articles évoquant le thème de ce mémoire. D'autres mots clés auraient pu être utilisés mais cela nous aurait amené à nous disperser.

Les informations publiées sur ces forums seront lues et étudiées grâce à une grille de lecture, disponible en annexe 1. Cette démarche permet d'avoir une lecture objective des remarques publiées. Pour construire cette dernière, nous nous sommes appuyés sur le travail présenté par Sidir, Lucas & Giguët<sup>15</sup> (2006) dans une étude menée sur un forum éducatif. La grille de lecture se divise en trois parties. La première partie s'intéresse à la publication : nom du forum ; titre de l'article ; date, nombre de vues et de contributions ; dates des contributions ; mot clé renseigné. La seconde partie s'intéresse à l'auteur et aux internautes : nom et fonction de l'auteur ; nom, nombre et fonction des interlocuteurs ; causes de la publication ; formes des interactions. Enfin, la troisième partie s'intéresse au contenu des publications. Pour faire cela, nous répondrons aux questions suivantes :

- Quelle est la thématique abordée ?
- Quelles pratiques professionnelles sont décrites dans l'article ?
- Selon le contenu des articles, qu'est-ce que la lecture apporte aux enfants ?
- Quels rôles de l'adulte sont évoqués ?
- Que dit-on sur le livre ou la littérature de jeunesse ?
- Quelles sont les notions du développement de l'enfant abordées dans l'article ?

Un deuxième axe de travail s'intéressera aux actions mises en place au niveau du département de la Haute-Saône. Un questionnaire de recherche sera diffusé sur un groupe d'entraide en ligne auprès des assistants maternels exerçant à leur domicile. Ce dernier permettra de recueillir des informations sur

---

<sup>15</sup> Sidir, M. Lucas, N. & Giguët, E. (2006). De l'analyse des discours à l'analyse structural des réseaux sociaux : une étude diachronique d'un forum éducatif. Revue STICEF, Vol 13, ISSN : 1764-7223.

leur pratique quotidienne et sur la place et l'importance qu'ils attribuent aux livres. Pour ce travail, nous avons privilégié une approche quantitative en recueillant 29 réponses. Cela permettra de pouvoir s'appuyer sur un nombre important de ressentis avant de formuler nos conclusions. Afin d'avoir un regard objectif sur les réponses apportées, les questions posées aux assistants maternels devront être explicites et claires. Lors la phase préparatoire, nous avons veillé à ne pas se détourner de notre objectif. Il est conseillé de construire un questionnaire contenant un faible nombre de questions. Ces dernières devront être variées : il faudra donc formuler des questions ouvertes et des questions fermées, des questions demandant une réponse écrite et des questions amenant à se situer sur une échelle ou à cocher des cases. Cela permet d'avoir des réponses argumentées pour les questions clés et d'éviter une lassitude chez la personne interrogée. Cet outil est disponible en annexe 2.

La première partie du questionnaire permet de recueillir les déterminants sociaux des personnes interrogées. Parmi ces derniers, le sexe, l'âge et les métiers exercés ont été retenus. A cela, nous avons ajouté l'ancienneté et la formation suivie pour devenir assistant maternel. La deuxième partie de l'outil a permis de questionner les professionnels de la petite enfance sur leur pratique professionnelle. Sept questions ont été posées en alternant questions ouvertes et questions fermées :

- Aimez-vous lire ? (propositions : oui/non)
- Selon vous, pourquoi est-il important de lire aux enfants de moins de trois ans ?
- Dans votre emploi du temps, combien d'ateliers lecture animez-vous chaque semaine ? (question enrichie d'une échelle de positionnement allant de 0 à 10)
- Pendant ces temps, quelles activités mettez-vous en place ? (propositions : lecture à voix haute faite par l'assistant maternel ; mise en scène de l'histoire issue d'un livre de jeunesse ; histoire racontée par l'assistant maternel ; découverte libre du livre par l'enfant ; atelier autour de chants et/ou de comptines ; autres)
- Selon vous, quel(s) rôle(s) jouez-vous pendant ces temps lecture ?
- Décrivez un atelier lecture que vous mettez régulièrement en place.
- Selon vous, à partir de quel âge pouvons-nous commencer à lire un livre à un enfant ?
- Comment choisissez-vous les livres que vous proposez aux enfants ?

Ces questions ont été formulées à partir des éléments recueillis dans les autres parties de la recherche menée au cours de ce mémoire. Elles questionnent la pratique professionnelle quotidienne et la posture du professionnel interrogé.

Enfin, une troisième partie permet de questionner la perception de la formation reçue par l'assistant maternel à travers deux questions :

- Etes-vous satisfait de la formation que vous avez reçue pour devenir assistant maternel en ce qui concerne la lecture ? (Réponse donnée grâce à une échelle allant de 1-insatisfait à 5-très satisfait)
- Si on vous propose une formation sur le livre de jeunesse et sur la lecture, quel contenu voudriez-vous trouver dans cette dernière ?

## *Partie 4 : Résultat et analyse des données*

### I- La place du livre dans la formation des assistants maternels

#### a) L'importance donnée aux livres dans les textes officiels

Le site Internet de la Caisse d'Allocation Familiale dédié à cette profession (<https://mon-enfant.fr/>) a permis de connaître les textes qui régissent le métier d'assistant maternel. Ce site énumère les différents textes de loi qui se sont succédés en France depuis 1977, date à laquelle le statut d'assistant maternel a été créé. Parmi ces documents, nous trouvons des décrets et arrêtés publiés au journal officiel et des référentiels rédigés pour répondre aux recommandations officielles.

#### 1. Textes législatifs relatifs à la formation des assistants maternels

Comme il a déjà été évoqué, l'arrêté relatif à la formation des assistants maternels publié en 2018 précise les compétences qui doivent être acquises par l'assistant maternel. Dans ce dernier, il est dit que tout assistant maternel doit acquérir des connaissances sur le développement de l'enfant et plus spécifiquement sur le développement de son langage. Il est également spécifié que le professionnel doit connaître des activités favorisant le développement du langage chez l'enfant. La recherche scientifique montre que le développement de compétences langagières chez les jeunes enfants peut se faire par l'intermédiaire du livre. De ce fait, l'assistant maternel devrait recevoir une formation sur l'importance du contact entre le livre et l'enfant. Le décret relatif à la formation et au renouvellement d'agrément des assistants maternels<sup>16</sup> publié au journal officiel le 24 octobre 2018 précise que trente heures de formation, au minimum, sont réservées au développement de compétences concernant les besoins fondamentaux de l'enfant. La sensibilisation des assistants maternels sur l'importance du livre se rattache à cette composante de la formation et doit être effectuée au cours de ces trente heures.

Les assistants maternels peuvent également recevoir des informations sur l'importance du contact entre l'enfant et le livre pour son développement lors des actions menées au sein du RAM. Ils proposeraient ainsi des pistes de travail autour du livre à réinvestir dans les pratiques quotidiennes. En effet, la circulaire relative aux relais d'assistants maternels<sup>17</sup> précise que ces structures doivent organiser des ateliers autour de l'éveil de l'enfant. Elles doivent également favoriser et encourager la création de liens entre les assistants maternels et les partenaires locaux telles que les bibliothèques. Cependant, les actions du RAM ne permettent pas de former les assistants maternels mais permettent uniquement de les informer. En effet, les RAM ne sont pas responsables et n'interviennent pas dans la formation de ces professionnels.

---

<sup>16</sup> Ministère des solidarités et de la santé. (2018). Décret n° 2018-903 du 23 octobre 2018 relatif à la formation et au renouvellement d'agrément des assistants maternels.

<sup>17</sup> Caisse nationale des allocations familiales. (2017). Circulaire CNAF C2017-003 du 26 juillet 2017 relative aux relais d'assistants maternels.

## 2. Référentiel de compétences de l'assistant maternel

Le référentiel de l'agrément des assistants maternels<sup>18</sup> a été rédigé pour aider les services de la protection maternelle infantile à évaluer les futurs assistants maternels agréés. Dans ce texte, il est spécifié que des réunions d'informations sont régulièrement organisées. Ces dernières ont pour objectif de donner des informations sur leur rôle futur et sur les besoins de l'enfant aux professionnels de la petite enfance. Nous pouvons donc nous attendre à ce que ces moments d'échanges évoquent le rôle du livre dans la partie concernant le développement de l'enfant. Nous remarquons que le référentiel développe les points abordés dans ces réunions sans approfondir les thématiques. Rien n'est dit sur les livres. Il est cependant spécifié que les assistants maternels ont un rôle à jouer dans le développement de l'enfant. Cela montre bien qu'ils doivent être formés à l'éducation et au développement des enfants.

L'évaluation de l'assistant maternel par les membres de la PMI doit permettre de vérifier que le candidat a une maîtrise suffisante du français oral afin qu'il soit « *en capacité de mener des échanges avec les parents, les professionnels de la PMI et de suivre la formation obligatoire* » (p.16). Une autre finalité de cet échange pourrait permettre de vérifier que le professionnel est en mesure de participer au développement du langage de l'enfant. Ce point n'est pas évoqué. Le référentiel de l'agrément des assistants maternels rappelle à plusieurs reprises le rôle d'adulte accompagnateur que doit tenir l'assistant maternel dans le développement de l'enfant. Il est précisé que l'assistant maternel doit être capable de communiquer et d'échanger aussi bien avec ses interlocuteurs qu'avec les enfants. Cependant, un paragraphe précise que « *l'absence de maîtrise de la lecture et de l'écriture n'est pas en soi un motif suffisant de refus d'agrément* » (p.18). Cela est à mettre en lien avec la relation triangulaire entretenue entre l'enfant, le livre et l'adulte médiateur développée par Chauveau ou Tollon Behar et Ignachitti. Or, si l'adulte ne sait pas lire, il devient difficile pour le professionnel d'assurer le rôle d'adulte médiateur entre le livre et l'enfant.

Les textes de lois encadrant la délivrance de l'agrément d'assistant maternel énumèrent les éléments à prendre en compte lors de son évaluation. Ils évoquent simplement que les membres de la PMI évaluateur doivent vérifier que ce professionnel a conscience du rôle qu'il joue dans le développement de l'enfant. Il ne précise pas les actions qu'il doit mettre en place pour y parvenir.

## 3. Référentiel du certificat d'aptitude professionnelle Accompagnement éducatif petite enfance

Ce document énumère les différentes activités que doit mettre en place le professionnel dans son quotidien. Il développe également les compétences à acquérir au cours de la formation. Ce diplôme est divisé en trois catégories, définies en fonction du lieu de l'exercice du professionnel :

- Option école maternelle ou accueil collectif de mineurs
- Option établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de six ans
- Option domicile

---

<sup>18</sup> Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville. (2009). *Référentiel de l'agrément des assistants maternels à l'usage des services de protection maternelle et infantile*. Repéré à [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Referentiel\\_PMI\\_bdef.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Referentiel_PMI_bdef.pdf)

Nous nous intéresserons uniquement aux connaissances et compétences relatives soit aux trois options, soit à la dernière option.

Dans ce texte réglementaire, il est notamment indiqué que l'assistant maternel doit être capable de « *déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant* ». Il doit également savoir « *identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention* ». Il doit donc être capable de choisir les jeux adaptés à l'âge de l'enfant et de justifier ses choix. Les livres pouvant appartenir à la catégorie des jeux et du matériel éducatif, l'assistant maternel doit être formé au choix de ces outils. Ces différents points sont rattachés à la compétence T1 « *recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte* ». L'assistant maternel doit également acquérir des connaissances sur le développement du langage de l'enfant. Ce dernier point rejoint la compétence T3 « *communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage* ». La compétence RC2 « *mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant* » spécifie que l'assistant maternel doit être capable de préparer et d'animer différentes activités d'éveil dont des activités de lecture.

#### 4. Conclusion intermédiaire

Les textes officiels concernant le métier et la formation des assistants maternels n'évoquent pas directement la relation entretenue entre l'enfant et le livre. Le référentiel cadrant le certificat d'aptitude professionnelle accompagnement éducatif petite enfance ne parle pas davantage du livre. Il énumère les compétences que doit acquérir l'assistant maternel. Certaines sont en lien avec l'acquisition du langage et le développement de l'enfant. Ce sont ces dernières qui permettent au professionnel de choisir les livres de littérature de jeunesse à proposer aux enfants. Elles l'aident également à construire des activités d'éveil autour du livre. Cependant, même si ces textes ne parlent pas du livre, ils précisent que l'assistant maternel doit participer au développement de l'enfant en mettant en place diverses activités. Les assistants maternels reçoivent des éléments de formation pour répondre à cette demande (cf. Bloc n°1 de la formation – les besoins fondamentaux de l'enfant).

Ces résultats sur l'absence de recommandations sur le livre à l'échelle nationale paraissent normaux. En effet, les décrets et autres textes officiels donnent le cadre général de la formation des assistants maternels. Le contenu de cette formation est à la charge des conseils départementaux et notamment des PMI. Nous remarquons cependant que ces textes ouvrent des pistes de travail susceptibles de nous intéresser. La circulaire de la CNAF montre que cette instance travaille à l'amélioration de la formation des assistants maternels notamment en développant leur formation continue. Il évoque l'envie de mieux former ces professionnels aux besoins de l'enfant notamment en débloquent des fonds permettant au RAM d'accroître leurs actions dans ce domaine.

### b) La formation en Haute-Saône

#### 1. Cadre général

La formation reçue par les assistants maternels de Haute-Saône est gérée par la PMI de ce département. Cette formation est entièrement financée par le conseil départemental. Elle a lieu en présentiel à Frotey-lès-Vesoul. Elle est complétée par des stages dans des organismes choisis par l'assistant maternel en formation. La PMI valide les demandes et effectue les démarches administratives.

La PMI de Haute-Saône confie la partie théorique de la formation à un organisme de formation, l'IRFA de Bourgogne-Franche-Comté (Institut Régional de Formation pour Adulte). L'objectif de cette formation est de faire acquérir les compétences suivantes aux futurs professionnels de la petite enfance :

- Être capable d'assurer la sécurité psycho-affective et physique des enfants (gestes de premiers secours, soins d'hygiène, assurer le confort de l'enfant, assurer une continuité dans les repères mis en place dans la famille, participer au développement, à l'épanouissement, à l'éveil, à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant.)
- Connaître les droits et devoirs de l'assistant maternel, savoir construire une relation avec la famille de l'enfant et la sécurité au travail.
- Connaître les dispositifs d'accueil du jeune enfant, connaître les missions de l'assistant maternel et le cadre juridique sociologique et institutionnel.

Nous retrouvons ici les trois grands pôles de compétences devant être acquises par les assistants maternels au cours de leur formation. Les compétences relatives au développement de l'enfant et à son éveil se trouvent dans le premier point.

## 2. Le contenu des formations continues

N'ayant pas pu recueillir des éléments précis sur la formation de 120 heures des assistants maternels haut-saônois, la suite du travail portera sur l'analyser du contenu des formations continues proposées par l'IRFA de Bourgogne-Franche-Comté. Chaque formation dure 14 heures. Le contenu peut être modifié à la demande de l'organisme désirant la formation.

L'IRFA est un organisme de formations créé en 1983 et déployé sur l'ensemble du territoire français. En Bourgogne-Franche-Comté, les formations rattachées aux secteurs médico-social et social, aux services à la personne et de la sécurité au travail sont confiées à l'organisme PAZZAPA formation. Cet organisme propose également des formations continues. Parmi ces dernières, nous trouvons des formations sur le développement du langage et une formation sur l'utilisation des livres dans les pratiques quotidiennes : « Contes et histoires », « Contes et histoires – créer sa propre histoire » et « contes et histoires à raconter ». Ces trois formations ont plusieurs objectifs que nous regrouperons en trois pôles :

- ***Faire évoluer sa pratique professionnelle*** : « Comprendre l'intérêt de raconter des histoires et des contes », « Connaître et adapter les différentes catégories d'histoires ou de contes en fonction de l'âge des enfants », « Mettre en œuvre les conditions propices : préparation, installation, choix du moment », « Savoir utiliser l'histoire ou le conte comme support à d'autres activités. », « Se servir du livre comme un outil pédagogique facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire. », « Repérer la place et le rôle dans le développement psychique de l'enfant des premiers jeux relationnels (berceuses, comptines, contes...) », « Prendre en compte les besoins relationnels affectifs de l'enfant. » et « Enrichir sa pratique professionnelle par l'introduction de comptines, berceuses, jeux de doigts » (IRFA, 2021)
- ***Produire des contes*** : « Écrire ses propres contes ou histoires », « Créer l'outil livre avec du matériel courant afin d'inventer une histoire ou un conte participant au développement sensori-moteur » (IRFA, 2021)

- **Utiliser les contes au quotidien** : « Aborder des thématiques « difficiles » pour l'enfant ou des événements familiaux grâce aux contes et histoires ». (IRFA, 2021)

Les trois formations proposées aux assistants maternels leur permettent d'enrichir leurs connaissances sur les livres et leur apportent des savoirs pédagogiques et didactiques. Deux d'entre elles permettent de développer des connaissances sur le développement de l'enfant : « Contes et histoires » et « contes et histoires à raconter ». La troisième, « Contes et histoires – créer sa propre histoire », permet aux professionnels de se former sur des activités plus concrètes à mettre en place avec les enfants. Le livre est donné explicitement comme support pédagogique dans l'énoncé des objectifs des formations. Les connaissances développées dans leur énoncé se retrouvent dans les éléments recueillis dans les lectures scientifiques présentées au début de ce travail de recherche. En effet, la formation permet aux assistants maternels d'enrichir leurs connaissances sur le développement de l'enfant, de son psychique et de son langage. La formulation des objectifs de formation dit explicitement que ces deux aspects peuvent être menés grâce aux livres et à son contact avec l'enfant. Cela rejoint les propos de Bonnafé pour qui le livre permet aux enfants de développer leur imaginaire, leur langage et de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent et s'insèrent progressivement. Les savoirs transmis sur le développement de l'enfant ne sont pas détaillés. Nous ne pouvons donc pas mettre en lien ces formations avec les données scientifiques concernant le développement des compétences langagières et linguistiques acquises par le jeune enfant.

Les trois formations proposées permettent également aux assistants maternels de développer des compétences pour choisir les livres adaptés au public rencontré. Les informations recueillies ne nous permettent pas de comparer les savoirs développés avec les recommandations données par les travaux scientifiques.

### 3. Conclusion intermédiaire

La formation proposée en Haute-Saône répond aux exigences formulées par les textes officiels. Ces derniers autorisent les PMI à déléguer l'organisation de cette formation à des organismes compétents, ce qui est fait en Haute-Saône. De plus, cette formation permet aux assistants maternels de développer des connaissances et compétences dans les sept catégories données par le décret du 05 novembre 2015. Le volume horaire de la formation initiale est également respecté. Comme il l'est également demandé dans les textes officiels, les assistants maternels effectuent des observations dans des structures accueillant des jeunes enfants. Cela vient compléter leur formation théorique.

Les constats effectués précédemment et faisant suite à l'analyse des textes officiels régissant la formation des assistants maternels sont également valables pour les textes encadrant la formation délivrée en Haute-Saône. En effet, la formulation des objectifs de la formation initiale n'évoque pas la place à accorder aux livres dans sa pratique professionnelle. Cependant, cette formation permet aux professionnels d'acquérir des connaissances sur le processus de développement de l'enfant et sur les activités d'éveil à lui proposer.

Les services de la PMI ont la possibilité de compléter la formation initiale des assistants maternels avec des formations continues réalisées tout au long de la carrière du professionnel. Ces formations peuvent être vues comme une opportunité à saisir pour enrichir les connaissances des professionnels sur les points délaissés, par manque de temps notamment, lors de la formation initiale. Les fiches présentant les formations continues mettent en évidence la relation entre le contact de l'enfant avec le livre et son développement cognitif et psychique. La formulation des objectifs de ces dernières montre que les assistants maternels ont la possibilité de développer des connaissances et des compétences sur le rôle joué par les livres dans le processus de développement des compétences langagières par l'enfant.

## c) L'importance donnée aux livres dans les outils d'aide à la préparation à l'agrément

### 1. Présentation de l'ouvrage

*Assistant maternel : préparation à l'agrément* est un outil d'aide à la préparation à l'épreuve terminale de la formation des assistants maternels. Il a été rédigé grâce au travail collaboratif de Louise Rebih, professeure des universités et formatrice INSPE, et de Mona Hamzaoui, infirmière puéricultrice et formatrice aux métiers de la petite enfance. Cet ouvrage, publié en 2020, appartient à la collection *Étapes Formation* des éditions Nathan. Son contenu est actualisé tous les ans pour s'adapter aux modifications des textes de loi et aux demandes des futurs professionnels. Après avoir présenté le métier d'assistant maternel, les contenus publiés dans ce document se déclinent en 70 fiches réparties dans trois blocs. Ces derniers reprennent les trois pôles de compétences présentées dans l'arrêté du 05 novembre 2018 relatif à la formation des assistants maternels : « les besoins fondamentaux de l'enfant », « les spécificités du métier d'assistant maternel » et « le rôle d'assistant maternel dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant ». Le contenu est étayé par des liens renvoyant à des ressources numériques (vidéos, fiches techniques, sites Internet, etc.). Pour notre travail, uniquement les informations disponibles dans le bloc 1 : « *les besoins fondamentaux de l'enfant* » nous intéresseront. En effet, uniquement les compétences relatives à cette partie évoquent le développement de l'enfant et le rôle du livre dans le développement de son langage.

### 2. Les animations lecture

Dans cet ouvrage, le livre est présenté très rarement comme un outil à utiliser lors des animations mises en place par les assistants maternels. De plus, ces temps d'animations sont définis comme des moments propices pour développer des compétences chez l'enfant. Il est indiqué qu'elles ne doivent pas être occupationnelles et qu'elles doivent rendre l'enfant acteur de son développement et de ses apprentissages. La lecture d'histoire est utilisée comme exemple d'activités permettant d'apaiser l'enfant avant la sieste (p.22). Il est recommandé aux assistants maternels d'organiser les espaces de jeux en différents « coins ». Parmi ces espaces, nous trouvons un coin lecture qui est présenté comme « un endroit confortable et chaleureux, éloignés des zones bruyantes ». A plusieurs reprises, il est indiqué que cette zone doit être calme. La lecture est associée au repos. Nous retrouvons des informations sur la sélection des livres plus loin dans l'ouvrage.

La fiche n°14 dédiée aux matériels à utiliser lors des animations réserve un paragraphe aux livres. Ce dernier explique comment choisir les livres destinés aux enfants et quelles évolutions proposer. Voici le tableau synthèse réalisé par les autrices :

	2 à 3 ans	3 à 6 ans	6 à 8 ans
Format	Petit format.	Formats variés (moyen à grand).	Format qui diminue (se rapproche de celui des adultes).
Nombre de pages	Peu (une dizaine).	30 à 40 pages.	50 à 100 pages.
Contenu	Histoires basées sur la vie quotidienne avec des personnages d'une famille et souvent animaux personnifiés.	Histoires qui concernent la vie de l'enfant (école, famille...). L'enfant s'intéresse de plus en plus au réel.	Intrigue dans l'histoire, les sentiments sont plus complexes.

Fig.1 : Progression des livres, Assistant maternel – préparation à l'agrément, 2020

L'ouvrage présente également une fiche activité détaillée sur la lecture d'un conte ou d'un récit. Cette fiche commence par donner les intérêts de cette activité en précisant que le livre doit être introduit avec une approche sensorielle et motrice. En le manipulant, l'enfant va le découvrir. Le livre est ensuite présenté comme un moyen d'entrer dans le langage. Ici, le livre est mis en lien avec la lecture et avec les besoins de l'enfant. C'est le seul moment où ce rapprochement est effectué dans le livre. Les formatrices précisent comment raconter l'histoire et la durée de l'activité. Comme le souligne Bonnafé ou Chauveau il est précisé ici que le livre doit être lu en respectant l'intonation et la prosodie afin de rendre ce temps agréable et ainsi encourager le plaisir de lire. Ce travail prend en compte les besoins et les spécificités des enfants notamment en ce qui concerne le contenu du récit. Les formatrices précisent également que les jeunes enfants ont besoin d'histoires courtes lues d'une traite. En effet, à cet âge, la mémoire à long terme de l'enfant est peu développée. Il est donc difficile de lui lire des histoires épisode par épisode sans reprendre et relire ce qui a déjà été vu.

Dans l'ouvrage d'aide à la préparation à l'agrément d'assistants maternels, les activités menées autour du livre doivent répondre à quatre objectifs :

- La découverte sensorielle de l'objet
- La manipulation de l'objet
- La découverte du plaisir rattaché à cet objet
- Les premières lectures permettant de développer le langage

Ces objectifs répondent aux rôles attribués au livre par les scientifiques (Bonnafé, Behar et Ignacchiti). Le tableau suivant fait une comparaison des recommandations dans le choix des livres des scientifiques et des formatrices.

Age de l'enfant	Ce que nous disent les ouvrages scientifiques	Ce que nous dit l'outil d'aide à la préparation à l'agrément
<b>0-2 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant découvre l'objet livre : le livre est perçu comme un objet à distinguer des autres jouets</li> <li>- L'enfant accorde peu d'intérêt aux images car il ne peut les comprendre</li> <li>- L'enfant commence à percevoir une différence entre le langage oral et le langage des livres</li> <li>- Premières lectures réalisées grâce à l'adulte médiateur</li> <li>- L'histoire doit être répétitive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant est attiré par les imagiers, les personnages humains et les animaux.</li> <li>- Petits formats</li> </ul>

<b>2-7 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant attribue une valeur symbolique au livre et au langage. Il perçoit l'intérêt culturel du livre.</li> <li>- L'enfant se construit des référents grâce aux images (et commence à associer un signifié avec un signifiant).</li> <li>- L'enfant découvre la permanence de l'écrit.</li> <li>- L'enfant développe son imaginaire grâce au livre</li> <li>- La lecture et l'accès au sens se poursuivent grâce à l'adulte</li> <li>- L'enfant construit sa posture de lecteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les histoires sont basées sur la vie quotidienne de l'enfant.</li> <li>- L'enfant s'intéresse au réel.</li> <li>- Grands formats</li> </ul>
<b>7 – 12 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enfant apprend à lire (décodage)</li> <li>- L'enfant enrichit ses apprentissages scolaires grâce à ses lectures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoires avec intrigue</li> <li>- Format « classique »</li> </ul>

Cet outil nous permet d'affirmer que les recommandations des autrices sont incomplètes. Elles restent générales et guident peu les assistants maternels dans le choix des livres. Cet outil nous permet également de constater des points communs et des points de désaccords entre ce qui est proposé par les articles scientifiques et par les autrices du livre. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut lire des histoires aux jeunes enfants pour développer leur plaisir de lire et pour les faire entrer dans le monde de l'écrit. Les scientifiques affirment que les jeunes enfants ne sont pas en capacité de comprendre les images. Or, les formatrices préconisent de proposer aux enfants des imagiers et de lire des histoires avec intrigues à partir de 7 ans. Elles proposent de lire des histoires aux enfants à partir de deux ans sans détailler leur contenu et leur format. Or, selon les chercheurs, les enfants sont capables de comprendre une histoire répétitive (type conte de randonnée) à partir de dix mois.

Des animations sont mises en place pour répondre à des besoins des jeunes enfants. Cependant, le livre n'est pas rattaché à ces besoins alors que les recherches scientifiques montrent qu'il y répond. Les propos des autrices nous font régulièrement penser aux livres sans qu'ils soient évoqués explicitement dans leur propos. L'ouvrage présente les différentes notions sans faire de liens entre les fiches : les autrices commencent par évoquer les besoins fondamentaux des enfants puis développent diverses activités. Ces dernières ne sont pas explicitement rattachées à des besoins de l'enfant. Dans cet ouvrage, le livre est présenté comme un vecteur du développement du langage de l'enfant. Cependant, peu d'éléments montrent qu'il a un intérêt préparatoire à l'apprentissage de la lecture. Plusieurs activités sont rattachées au développement du langage (par exemple, les autrices montrent que les activités autour de la pâte à modeler sont propices pour faire travailler le langage aux enfants). Cet ouvrage accorde de l'importance aux livres et lui donne une place dans les activités d'éveil et de développement de l'enfant. Cependant, tous les apports bénéfiques du contact entre l'enfant et le livre ne sont pas évoqués.

### *3. Le rôle du livre dans le développement de l'enfant*

Quatorze besoins de l'enfant sont identifiés dans l'ouvrage dont le besoin de communiquer et le besoin d'apprendre. Ces deux besoins, qui sont reliés à la socialisation de l'enfant, préparent l'enfant au développement de son langage. L'ouvrage sensibilise les assistants maternels à la nécessité de

développer le langage chez l'enfant : dans la fiche n° 5, il leur est indiqué qu'il faut volontairement ne pas comprendre l'enfant afin de le forcer à parler. La communication et le langage oral sont présentés comme des besoins indispensables. La communication est évoquée sous deux aspects : la communication verbale (échanges verbaux entre l'adulte et l'enfant) et la communication non-verbale (établissement de contact entre l'adulte et l'enfant). Le développement affectif, social et intellectuel de l'enfant est développé en détail dans la fiche n°3. Cette dernière reprend les grandes étapes du développement du langage chez l'enfant en partant de sa naissance. Cette fiche donne ensuite un tableau reprenant les grandes étapes du développement du langage chez l'enfant :

## 2 Le développement du langage

La communication verbale concerne l'apprentissage du langage, des mots.

Âge	Évolution du langage
1 mois	Le nouveau-né fait des sons gutturaux (sons rauques qui sortent de la gorge).
2 mois	Il vocalise (il émet des sons variés en voyelles).
3-4 mois	Il prononce des consonnes. Il fait des gazouillis : a... ree, a.. gree.
5-6 mois	Il prend conscience des sons qu'il émet.
7-8 mois	Il émet des monosyllabes : ba, da, pa.
9-10 mois	Il double les syllabes (papa, dada) ; ça n'a pas de signification pour lui. Il comprend ce qu'on lui dit.
11-12 mois	Il dit des mots-phrases (un mot constitue une phrase ; exemple : « pipi »).
15-18 mois	Il associe 2 mots pour faire une phrase (« kiki dodo »).
2-3 ans	Il utilise les verbes et fait des phrases explicites.
4-5 ans	Il utilise un vocabulaire précis et des verbes conjugués.
6 ans	Il connaît 6000 mots, reconnaît les sons, apprend à lire.



Fig.2 : Le développement du langage, Assistant maternel – préparation à l'agrément, 2020

Si nous mettons en lien ces informations avec celle données par la plaquette *Objectif langage* de l'OPAL (Orthophonie & Prévention Alsace) et du SROAL (Syndicat Régional des Orthophonistes d'Alsace), nous constatons quelques différences dans les âges donnés. Par exemple, selon OPAL et SROAL, l'enfant entre dans une communication non-verbale à partir du sixième mois de vie alors que l'outil d'aide à la préparation de l'agrément la fait débiter dès la naissance. Cependant, la plupart des éléments sont semblables dans les deux cas. Selon le tableau ci-dessus, l'enfant apprend à lire à 6 ans. Avant cela, il apprend à formuler un mot puis à utiliser un vocabulaire précis. Ces différentes acquisitions sont présentées de manière syntaxique, chronologique et indépendamment les unes des autres. Les différentes étapes ne sont pas expliquées et aucune information n'est donnée aux professionnels pour lui indiquer comment il peut favoriser le développement du langage chez l'enfant. Ces étapes sont en adéquation avec le travail proposé par les organismes OPAL et SROAL. Cependant, les recherches scientifiques convergent toutes vers une même conclusion : l'enfant commence à apprendre à lire grâce à diverses activités préparatoires utilisant le livre, et ce, bien avant son entrée en CP donc bien avant ses six ans. Dans ce tableau, nous retrouvons les éléments et les étapes du développement du langage énoncés par Thollon Behar et Ignacchiti. Cependant ces éléments ne sont pas mis en lien. L'outil d'aide à la préparation à l'agrément ne montre pas aux

assistants maternels l'importance des activités construites autour du livre pour l'apprentissage de la lecture. Il donne des informations faussées en disant que l'enfant apprend à lire à six ans. De plus, ce tableau s'intéresse essentiellement à l'axe syntaxique du développement de compétences linguistiques chez l'enfant et oublie l'axe lexical et textuel.

#### 4. Conclusion intermédiaire

Une des autrices de l'outil est également formatrice à l'INSPE ce qui montre le lien entre le vécu des enfants d'âge préscolaire avec le développement de compétences scolaires. Les autrices de cet ouvrage cherchent à faire acquérir des connaissances sur le développement de compétences langagières et linguistiques chez les enfants et plus particulièrement sur le livre. Ces connaissances restent d'ordre général et sont très rarement mises en lien avec les futures compétences scolaires et avec l'apprentissage de la lecture. Cependant, les autrices présentent plusieurs utilités des livres et encouragent les assistants maternels à l'utiliser dans leur pratique. La fiche expliquant la mise en place d'une activité autour du livre est détaillée. Cette activité est proche de la pratique des enseignants de l'école maternelle, donc de ce que connaîtront les enfants. Elle permet de faire une synthèse de tous les éléments et les connaissances développées sur le livre et dispersées dans l'ouvrage.

Tous les aspects du livre ne sont pas développés dans l'ouvrage. Le rôle de l'adulte médiateur n'est pas explicité et les indications sur le choix des livres sont peu précises et ambiguës. Les autrices ne développent pas les étapes de l'appropriation du livre par l'enfant alors qu'elles développent les étapes de l'acquisition du langage et de l'écriture. Cependant, même si elles ne sont pas explicitées, les étapes de découverte du livre explicitées par Bonnafé et Chauveau sont respectées. En effet, les autrices insistent sur le fait qu'il faut d'abord laisser l'enfant découvrir l'objet livre avant de le faire entrer dans la lecture. Par exemple, pour les livres conseillés pour les enfants de deux à sept ans, la définition de la notion d'« histoire » est ambiguë car les autrices opposent ensuite les termes « histoire » et « intrigue ». Le développement du plaisir de lire n'est jamais mentionné directement mais il est évoqué implicitement dans les propos des formatrices. Ces dernières montrent que le livre permet de rentrer dans un monde, de découvrir de nouvelles choses et de vivre des moments conviviaux ensemble.

Après avoir décrit et analysé le contenu de la formation reçue par les assistants maternels, nous pouvons recueillir et analyser le ressenti de ces professionnels sur cette formation. Cela sera complété par un travail sur la place accordée aux livres de jeunesse dans leurs pratiques quotidiennes.

## II- La place du livre dans les pratiques professionnelles des assistants maternels

### a) Le ressenti des assistants maternels sur des forums professionnels

Dans l'Antiquité, le forum était la place publique où était installé le marché et où les magistrats se réunissaient. Cette place occupait un rôle central dans la société romaine. De nos jours, le forum est un espace physique ou virtuel qui permet d'échanger sur un thème. Pour Sidir, Lucas & Giguët (2006), les forums de discussions peuvent être définis comme « des échanges de messages textuels asynchrones ». Avec l'émergence du numérique, de nombreux forums professionnels en ligne sont nés et rassemblent des professionnels d'un secteur autour de préoccupations partagées.

#### 1. Recueil des données sur le choix des forums professionnels

Pour commencer ce travail, nous devons d'abord rechercher les forums de discussions susceptibles de nous aider à répondre à notre problématique. Pour cela, une recherche sur Internet était indispensable. Il en ressort que de nombreux forums professionnels se rattachant à la profession d'assistant maternel existent. Quatre forums professionnels sont retenus pour les recherches des articles concernant l'utilisation du livre dans les pratiques professionnelles des assistants maternels : *Casamape* (<https://www.casamape.fr/forum>), *l'Asmat* (<https://www.lasmat.org/forum/forum-general-f2/>), le *forum bleu* (<https://assistantmaternel.forumpro.fr/>) et *Assistante-maternelle.net* (<https://www.assistantes-maternelles.net/>). Le forum *Casamape* est régi par la société MARTIN MEDIA. Le forum *l'Asmat* appartient à l'association des assistantes maternelles agréées de la Mayenne. Le forum bleu est administré par une assistante maternelle ayant plus de 36 ans d'expérience prénommée Adèle. Le dernier forum sélectionné est rattaché au site *Assitante-maternelle.net* dont le directeur de publication est J-L. DAUCHEZ. Ces forums professionnels sont toujours actifs lors de l'écriture de ce mémoire. Aucune information n'était disponible concernant la date de leur création. Ils ont des fonctionnements similaires : tout le monde peut donc publier sur ces sites à conditions de s'être préalablement inscrit.

Lorsque les quatre mots clés retenus, « livre », « lire », « lecture » et « littérature » étaient insérés dans la barre de recherche, nous avons obtenu les résultats synthétisés dans le tableau suivant.

<b>Mots clés forums</b>	<b>« livre »</b>	<b>« lire »</b>	<b>« lecture »</b>	<b>« littérature »</b>
Casamape	27 résultats Dont 0 retenu (1)	75 résultats Dont 0 retenu (1)	12 résultats Dont 0 retenu (1)	0 résultat
L'Asmat	6 résultats Dont 0 retenu (2)	134 résultats Dont 0 retenu (2)	42 résultats Dont 0 retenu (2)	0 résultat
Le forum bleu	12 résultats Dont 1 retenu (3)	1 résultat Dont 0 retenu (4)	5 résultats Dont 5 retenus	0 résultat
Assistante-maternelle.net	1 résultat Dont 0 retenu (5)	0 résultat	1 résultat Dont 1 retenu	0 résultat

(1) Les articles évoquaient des demandes concernant des démarches administratives. D'autres ont été publiés dans le but de recevoir des conseils pour pallier aux difficultés de comportement

des enfants. Un article, *enfant de 22 mois qui ne parle pas du tout*, évoque la thématique du développement de l'enfant. Cependant, l'article évoquait également la possibilité que cet enfant souffre de troubles d'oralité. De plus, l'article et les réponses abordaient peu le livre.

- (2) Des articles concernaient des demandes liées à l'examen d'entrée dans le métier. D'autres articles parlaient des démarches administratives à effectuer ou de conseils vis-à-vis de situations problématiques avec les parents. Un article évoquait des spectacles de lecture mais son auteur donnait uniquement des liens à suivre.
- (3) Des articles concernaient des demandes de renseignement sur un livre précis. Quatre articles présentaient également des livres réalisés par des assistantes maternelles avec des enfants uniquement en donnant des exemples.
- (4) L'article donne un texte à lire.
- (5) Dans cet article, l'assistante maternelle demandait des conseils concernant les démarches de remboursement à effectuer suite à un problème avec un livre emprunté à la bibliothèque municipale et déchiré par l'enfant.

Suite à ce travail, nous nous apercevons que de nombreux articles publiés sur ces forums parlent de la formation, des démarches administratives ou de l'aspect juridique du métier d'assistant maternel. Ces raisons expliquent que seulement deux forums ont été sélectionnés pour la suite de la recherche : *Le forum bleu* et *Assistante-maternelle.net*. Les sept articles sélectionnés sont très majoritairement issus de premier forum professionnel. Nous nous apercevons également que les mots clés « lire » et « lecture » donnent beaucoup de résultats mais peu nous intéressent. Cela n'est pas surprenant car ces mots étant très utilisés dans la langue française. A contrario, le mot clé « littérature » n'a donné aucun résultat.

## [2. Recueils des données listées dans les grilles de lecture des articles de forum](#)

### ***Partie 1 : Présentation de l'article***

Pour connaître les pratiques favorisant le développement de compétences langagières chez l'enfant grâce au contact du livre mises en place par les assistants maternels, sept articles sélectionnés ont été étudiés. Ces articles ont été publiés entre janvier 2008 et septembre 2018. Lorsque d'autres internautes ont réagi à ces articles, les réponses étaient envoyées au cours de la semaine suivant la publication initiale. Le tableau suivant résume les présentations de ces articles de forums. Les articles sont classés par date de parution. Les erreurs orthographiques ont été corrigées.

<b>Titre de l'article</b>	<b>Nom du forum</b>	<b>Auteur</b>	<b>Date de parution</b>	<b>Nombre de contributions</b>	<b>Dates des contributions</b>
<i>L'éveil à la lecture</i>	<i>Le forum bleu</i>	Adèle	15/01/2008	0	-
<i>Tapis de lecture (1)</i>	<i>Le forum bleu</i>	Lionne	20/03/2008	10	20/03/2008
<i>Un lieu où vous pouvez trouver des livres pas chers !</i>	<i>Le forum bleu</i>	Katy11	09/10/2010	24	09/10/2010 au 11/10/2010
<i>La lecture</i>	<i>Le forum bleu</i>	Dodox	18/03/2011	10	18/03/2011

					au 24/03/2011
<i>Lecture à voix haute</i>	<i>Le forum bleu</i>	Adèle	10/02/2012	8	10/02/2012
<i>Tapis lecture (2)</i>	<i>Le forum bleu</i>	Régina	07/02/2014	24 (dont un doublon)	07/02/2014 au 10/02/2014
<i>Besoin d'idées de lecture pour les moins de 3 ans</i>	<i>Assistante-maternelle.net</i>	Laetivi	14/09/2018	2	17/09/2018 au 17/09/2018

Sur les sept articles publiés, deux ont le même auteur, il s'agit d'Adèle, l'administratrice du *forum bleu*. Nous remarquons que les articles ont peu de réponses par rapport au nombre de personnes inscrites sur le forum bleu (12 585 membres en avril 2021) et sur *Assistante-maternelle.net* (non dévoilé). Cependant, lorsque nous parcourons les différents articles du forum, nous nous rendons compte que ces articles attirent autant de réponses que les autres publications. Nous pouvons donc dire que ces sujets n'intéressent pas plus les assistants maternels qu'un autre sujet.

## **Partie 2 : L'auteur et les contributeurs**

Nous remarquons que des personnes réagissent à plusieurs articles, excepté pour le dernier article qui est issu d'un forum différent. Les publications sont écrites uniquement par des femmes assistantes maternelles. Nous n'avons donc pas un échange pluridisciplinaire. La synthèse des données recueillies dans cette partie de la grille de lecture est donnée dans le tableau suivant.

<b>Titre de l'article</b>	<b>Auteur</b>	<b>Interlocuteurs (pseudonymes)</b>	<b>Fonctions des interlocuteurs</b>	<b>Formes des interactions</b>	<b>Causes de la publication</b>
<i>L'éveil à la lecture</i>	Adèle	1 Adèle	Assistante maternelle	Absence d'interactions	Apports de connaissances
<i>Tapis de lecture (1)</i>	Lionne	5 Adèle, Panthères, Prunel93, Coquelicot	Assistants maternelles	Demande de précisions, remerciement	Partage d'outils professionnels
<i>Un lieu où vous pouvez trouver des livres pas chers !</i>	Katy11	5 Nounouval, Gaton, Adèle, Nanette	Assistants maternelles	Conseils, échanges de pratique	Partage d'outils professionnels
<i>La lecture</i>	Dodox	6 Hasta, Invité, Kikote, Valou85, Petitezoédu56	Assistants maternelles	Questions-réponses, échanges de pratique	Demande de conseils
<i>Lecture à voix haute</i>	Adèle	7 Hasta, Tatima Toutounette, Clo du 33, Invité, Mélody	Assistants maternelles	Réponses, retour d'expériences	Partage d'expérience
<i>Tapis lecture (2)</i>	Régina	7 Didine37, Adèle, Pralinette27,	Assistants maternelles	Echanges de pratique, félicitations,	Partage d'outils professionnels

		Prunelle, Nimbus, Vanillechocolat		remerciement, questions- réponses	
<i>Besoin d'idées de lecture pour les moins de 3 ans</i>	Laetivi	2 Nougaomiel	Assistantes maternelles	Questions- réponses	Demande de renseignements

Suite à la lecture de ces résultats, nous remarquons que les raisons qui amènent les assistantes maternelles à publier un article concerne leur quotidien professionnel. Beaucoup souhaitent partager leur expérience et le livre n'est que le sujet secondaire, excepté pour trois articles, *L'éveil à la lecture*, *La lecture* et *Lecture à voix haute*, pour lesquelles le livre et la lecture sont les sujets centraux.

### **Partie 3 : Le contenu de l'article**

Suite à cette analyse des thématiques abordées, nous pouvons répartir les sept articles dans trois groupes thématiques :

1. Les articles concernant les pratiques quotidiennes ou régulières de la lecture : *L'éveil à la lecture*, *La lecture* et *Lecture à voix haute*.
2. Les articles développant un exemple d'outil accompagnant la lecture d'un livre : *Tapis lecture (1)* et *Tapis lecture (2)*.
3. Les articles donnant des pistes pour choisir et acquérir du matériel éducatif (dont des livres) : *Un lieu où vous pourrez avoir des livres pas chers !* et *Besoin d'idée de lecture pour les moins de 3 ans*.

La grille de lecture nous a aidés à avoir un regard objectif sur le contenu de ces articles. Grâce à ce travail, nous avons pu répondre à trois questions :

- Quelles pratiques professionnelles sont décrites dans l'article ?
- Selon le contenu des articles, qu'est-ce que la lecture apporte aux enfants ?
- Que dit-on sur le livre ou la littérature de jeunesse ?
- Quels rôles de l'adulte sont évoqués dans les articles ?

#### *Quelles pratiques professionnelles sont décrites dans l'article ?*

Les articles issus des forums professionnels décrivent plusieurs activités mises en place autour du livre par les assistantes maternelles. Ces ateliers sont tous à destination des enfants d'âge préscolaire. En effet, des activités de lecture individuelle ou de réalisation de livres sont également menées par les assistantes maternelles mais ces dernières ne concernent pas les enfants de moins de trois ans. Ces activités ont été regroupées en trois familles que nous avons nommées ainsi : « ateliers lectures autour du tapis lecture », « ateliers de lectures partagées » et « les activités d'éveil à la lecture ».

### ➤ **Les ateliers lectures autour du tapis lecture :**

Dans son article, Lionne nous décrit l'atelier « l'heure des contes des tout-petits » auquel elle participe régulièrement avec les enfants et qui est organisé par une conteuse à la bibliothèque municipale. Cet atelier autour d'histoires et comptines pour enfant est réservé aux très jeunes enfants assis autour d'un tapis lecture. L'âge exact des enfants n'est pas précisé. Ces ateliers commencent par un moment de découverte libre du tapis lecture lors duquel les enfants peuvent manipuler le tapis. Ces derniers sont ensuite installés autour de cet outil et la conteuse commence à lire les histoires qu'elle a sélectionnées. Les histoires, contes et comptines sont regroupées autour du thème de l'eau. Plusieurs exemples sont cités : la comptine « Petit escargot » et le conte *La grenouille à la grande bouche* de E. Nouhen et F. Vidal. Lors de ces ateliers, la conteuse amène du matériel divers (bâton de pluie, bateau en papier) qu'elle utilise pour raconter son histoire. L'atelier dure environ trente minutes pendant lesquelles deux histoires et cinq comptines sont abordées avec les enfants. Tout cela est agencé en fonction des différentes parties du tapis lecture. Il est précisé que les enfants participent à l'atelier.

### ➤ **Les ateliers de lectures partagées :**

Il s'agit d'activités de lecture à haute voix faite par l'assistante maternelle en destination des jeunes enfants. L'article *La lecture*, initialement posté par Dodox, questionne l'organisation des ateliers lecture. Hasta propose ces moments de lectures partagées en début de matinée ou avant la sieste. Elle propose de laisser les enfants choisir le livre ou de choisir soi-même le livre à lire. Les enfants s'installent librement près d'elle. Certains continuent leur activité précédente (jeu divers). Lors de ces moments, Hasta réinvente l'histoire en fonction de ses envies : « *inventer l'histoire d'après les images ne me pose pas de problèmes, au contraire, c'est une histoire qui peut évoluer, qui n'est pas forcément figée* » (Hasta, 2011). Dans sa pratique, Dodox réinterprète également les histoires lues. Invitée commence ces moments de lecture en présentant l'ouvrage aux enfants. Lorsqu'elle lit, elle prend soin de leur montrer les pages du livre après les avoir lu. Les enfants peuvent ensuite manipuler les livres à leur disposition. Kikote s'est aperçue que ces moments lecture amenaient les enfants à répéter des phrases issues des livres entendus plusieurs fois. Elle a également constaté que les enfants aiment pouvoir reprendre seuls le livre lu collectivement. Laetivi choisit trois ou quatre livres par mois. Puis elle les lit plusieurs fois avant de changer d'histoires le mois suivant. Pour ces assistantes maternelles, l'enfant a besoin de voir le livre et les différentes pages pour « s'imprégner » de l'histoire. Les assistantes maternelles proposent des livres aux enfants dès trois ou quatre mois.

### ➤ **Les activités d'éveil à la lecture :**

Des exemples d'activités d'éveil à la lecture sont cités dans l'article du même nom mais ils ne sont développés. Adèle liste des activités pouvant être mises en place et favorisant la prélecture : les histoires lues et racontées, les comptines, les devinettes, les jeux verbaux, les échanges et causeries, les rappels de récit (ils ne sont pas ainsi cités dans le texte), l'apprentissage de nouveaux mots avec des images. Les jeux verbaux rassemblent tout ce qui se rattache au développement de la conscience phonologique à l'école.

Les sept articles et leurs réponses permettent de connaître des pratiques mises en place par les assistants maternels autour du livre. Ces pratiques sont orientées vers les bébés-lecteurs. Les assistants maternels s'appuient sur deux genres littéraires que nous retrouvons dans la littérature de jeunesse : les contes et les albums. Dans ces témoignages, nous retrouvons l'aspect transgénérationnel de la littérature de jeunesse développé par Nièvre-et-Chevrel. En effet, il est évoqué que les moments de lecture partagée entre l'adulte et l'enfant permettent de créer des liens entre ces personnes.

Les pratiques des assistants maternels permettent de maintenir le goût pour l'écoute de récits chez le jeune enfant. En parallèle, elles permettent de développer le plaisir de lire, pilier essentiel à l'apprentissage de la lecture. En effet, selon Bonnafé et Chauveau, les activités de lectures auront un intérêt pour le développement de l'enfant uniquement si la notion de plaisir est associée à ces activités. Ce plaisir est développé par plusieurs aspects dans la pratique professionnelle des assistantes maternelles. D'abord, grâce au tapis lecture, les activités d'écoute se transforment en écoute active et se mêlent au jeu. L'enfant, qui a besoin de manipuler et de toucher les objets pour se les approprier, peut alors le faire librement. Cependant, le cadrage excessif imposé par certains assistants maternels peut gêner le développement de ce plaisir chez l'enfant. Le public retenu est très jeune et a besoin de bouger. Il est alors difficile de lui demander d'écouter une histoire, même courte, en étant passif. D'après Thollon Behar et Ignacchiti, entre zéro et deux ans, l'enfant doit être placé dans des activités de découverte du livre et de la lecture et non dans des activités de lecture. Ce n'est donc pas grave si l'enfant n'est pas pleinement attentif lors de ces moments lecture. Il peut même être préconisé de laisser l'enfant répéter ce qu'il souhaite répéter et se déplacer pendant l'écoute. Le tapis lecture met en scène l'histoire et aide donc l'enfant à comprendre le récit. Les assistants maternels lui laissent la possibilité de découvrir l'objet-livre en le manipulant et en ayant de nombreux livres à la maison. Elles lisent également de nombreux livres aux enfants en utilisant du matériel pour les aider à comprendre l'histoire et le vocabulaire utilisé. Ces activités sont préconisées par les recherches scientifiques et notamment ceux de Thollon Behar et Ignacchiti qui les reprennent dans leur description des étapes de l'appropriation du livre par l'enfant.

Les enfants participant aux ateliers évoqués sont très jeunes et ont donc très peu de vocabulaire actif à leur disposition. Ils ont donc besoin d'un fort étayage de l'adulte pour comprendre l'histoire. Cette aide peut passer par le tapis lecture ou d'autres marottes. C'est également à cet âge que les enfants commencent à percevoir une permanence dans les récits écrits des livres. Mais, pour cela, l'adulte lecteur doit veiller à respecter le texte écrit lorsqu'il lit l'histoire, sans le modifier. Il paraît difficile de comprendre que ce qui est écrit dans le livre ne change pas si l'histoire racontée d'après ce livre est différente à chaque lecture. Les actions des assistants maternels ne concordent pas avec les recommandations scientifiques sur cet aspect. En effet, plusieurs disent changer l'histoire en fonction de leur envie. Or, même s'il peut être tentant de réinterpréter l'histoire en fonction de ses envies, il est déconseillé de le faire car cela empêche aux enfants de percevoir une permanence de l'écrit.

*Selon le contenu des articles, qu'est-ce que la lecture apporte aux enfants ? Que dit-on sur le livre ou la littérature de jeunesse ?*

Pour les assistantes maternelles, la lecture de livre provoque du plaisir chez l'enfant. L'enfant aime entendre des histoires. Tatima lit des livres aux enfants pour leur « transmettre l'amour des livres ». Pour Hasta, la lecture est un moment de partage entre l'enfant et l'adulte. La lecture est perçue comme un moment de retour au calme par Hasta. Elle a donc le rôle de calmer et d'apaiser l'enfant. Lors d'une formation, Hasta a appris que le livre permettait de créer un lien entre l'enfant et le parent. Cette idée n'est pas développée davantage. Katy11 propose d'utiliser les livres comme médiateur pour apprendre la propreté aux enfants. Pour faire cela, elle s'appuie sur le livre *Tchoupi va sur le pot* de T. Courtin. Enfin, les moments lectures sont décrits comme des activités occupationnelles.

Pour Adèle, « *la pré-lecture comprend le développement du langage et son intelligence verbale sous toutes ses formes* » (Adèle) Selon elle, la lecture participe donc au développement de compétences langagières chez l'enfant. Elle nous énumère ensuite ces compétences : « acquisition du vocabulaire, habilité phonétique, imagination ». (Adèle).

Les pratiques des assistantes maternelles permettent aux enfants de développer des compétences langagières et linguistiques. En effet, elles prennent soin de mettre les enfants au contact des livres

sans but éducatif. De nombreuses histoires sont lues ou racontées plusieurs fois à ces enfants. Ces pratiques permettent d'acculturer l'enfant à l'écrit. Cela répond aux recommandations établies par Bonnafé ou Dussourd-Deparis. Pour certaines assistantes maternelles, le livre permet de préparer l'enfant à la lecture et lui permet d'acquérir de nouveaux mots de vocabulaire. Dans les propos recueillis, nous nous apercevons que les assistantes maternelles n'ont pas reçu de formation sur les bienfaits des livres pour le développement de l'enfant. Elles ne connaissent donc pas les apports du contact avec des livres pour le développement de compétences langagières et linguistiques. Les assistantes maternelles s'appuient sur leur expérience, sur leur rencontre avec d'autres professionnels et sur leur bon sens pour proposer des activités autour de la lecture. Certaines de leurs pratiques ne sont pas conseillées par les scientifiques mais elles ne sont pas formées à cela, d'où leurs erreurs. Le manque de formation sur cette thématique les amène également à faire des choix qu'elles ne peuvent pas expliquer. En effet, des personnes leur ont dit de lire aux enfants car c'était bon pour eux sans expliciter les raisons de ces bienfaits. Cela peut amener certains professionnels à ne pas suivre les recommandations car il est difficile de faire quelque chose sans savoir pourquoi on le fait.

### *Quels rôles de l'adulte sont évoqués ?*

Selon ces professionnelles de la petite enfance, l'adulte apporte le matériel nécessaire pour l'atelier lecture. Puis il lit et met en scène l'histoire grâce au tapis lecture. Il doit également préparer sa lecture afin de lire l'histoire en mettant le ton et il doit mettre en scène l'histoire (par des gestes ou avec le tapis lecture). Pour Invité, il faut aussi utiliser une voix différente pour chaque personnage. Pour Hasta, l'adulte a la responsabilité de choisir les livres susceptibles de plaire aux enfants. Les livres doivent attirer les enfants notamment par leur texture. Les livres choisis n'ont pas forcément d'images. Selon ces professionnelles, les jeunes enfants aiment les livres à manipuler ou les livres sonores. Valou85 propose des imagiers (nommés imageries), des livres musicaux, des livres à toucher ou encore les collections *T'Choupi* et *Petits ours bruns* aux enfants qu'elle garde. Pour Laetivi, les livres doivent présenter des histoires courtes et les images doivent attirer les enfants.

Selon les autrices, il y a un débat entre les assistants maternels sur la posture à adopter lors des moments lecture. Certains optent pour donner plus de liberté aux enfants (ils peuvent jouer ou faire autre chose pendant la lecture). D'autres pensent qu'il faut les cadrer davantage : ils doivent « rester assis », « en silence », afin de leur « apprendre à rester concentrés et attentifs » (assistants maternels anonymes cités par Kikote). Pour Dodox, si l'adulte contrôle le comportement de l'enfant pendant la lecture, alors cela gênera les autres enfants et l'activité lecture perdra tout son intérêt. Kikote réagit en ajoutant que cela entraverait le plaisir d'entendre des histoires. Hasta fait part d'une expérience lors de laquelle elle a vu une de ses collègues travaillant dans une crèche se « fâcher pour que l'enfant reste assis » lors de la lecture d'un livre. Selon Hasta, l'adulte doit faire partager son plaisir de lire ; il doit transmettre un plaisir de lire à l'enfant.

Une assistante maternelle, Hasta, évoque également son besoin de formation. Cette dernière a participé à une formation sur la manière de lire un livre. Il en ressort que la conteuse doit « s'imprégner » de l'histoire afin de pouvoir la « restituer » aux enfants. L'adulte doit également aimer le livre qu'il lit et ne doit pas se forcer à lire. Elle a appris que lire des livres aux jeunes enfants était très important mais elle ne sait pas en expliquer la raison. Pour Invité, il est nécessaire d'apprendre à lire des livres aux enfants : « *c'est un métier, et savoir lire et capter l'attention de notre jeune public, c'est pas si évident que ça !* » (Invité).

Les assistants maternels ayant réagi sur les deux forums choisissent les livres pour les enfants accueillis en s'aidant de leur expérience. Elles voient ce qui plaît à l'enfant : les livres sonores ou les livres à toucher. Elles choisissent également les livres en fonction des illustrations qu'elles veulent plaisantes à regarder. L'histoire doit être également courte. La structure du récit n'est pas un critère de sélection retenu par les assistants maternels. Or, pour Bonnafé, ce dernier point est essentiel dans

la progression à suivre pour choisir les livres. En effet, les histoires répétitives sont à privilégier pour les jeunes enfants car elles l'aident à comprendre le récit. Selon elle, les images sont essentielles pour accéder au sens. Nous pouvons cependant penser que les choix opérés par la conteuse s'appuient sur ces données car elle propose des contes de randonnée et des comptines aux très jeunes enfants lors de ces ateliers autour du tapis lecture. Les assistants maternels reprenant les livres de cette professionnelle, les récits proposés aux enfants correspondent à ceux recommandés par les scientifiques. La relation triangulaire entre le livre, l'enfant et l'adulte est mise en avant dans les articles et dans les pratiques des assistantes maternelles.

### 3. Conclusion intermédiaire

Malgré leur manque de formation sur cette thématique, les assistantes maternelles interagissant dans les articles des forums retenus accordent une place importante aux livres dans leur pratique quotidienne. Cette pratique découle essentiellement du fait qu'elles aiment lire. Par les activités de lecture, elles partagent donc leur passion avec les enfants gardés. Ces activités découlent rarement d'un objectif éducatif qui permettrait de préparer l'enfant aux compétences qu'il développera à l'école et à l'apprentissage de la lecture. Elles ne relient pas leur pratique à des connaissances solides sur le développement de l'enfant et sur les bienfaits du contact entre l'enfant et le livre. Cela peut s'expliquer par le fait que ces professionnelles de la petite enfance soient peu formées sur ces aspects.

## b) Le ressenti des assistants maternels de Haute-Saône

### 1. Profil du panel d'assistants maternels

29 assistantes maternelles, toutes des femmes âgées de plus de 25 ans, ont répondu au questionnaire. Les professionnelles interrogées ont une ancienneté dans ce métier comprise entre un an et 33 ans avec une moyenne de 9,2 ans et une médiane de 10 ans. 26 assistantes maternelles font ce métier suite à une reconversion.

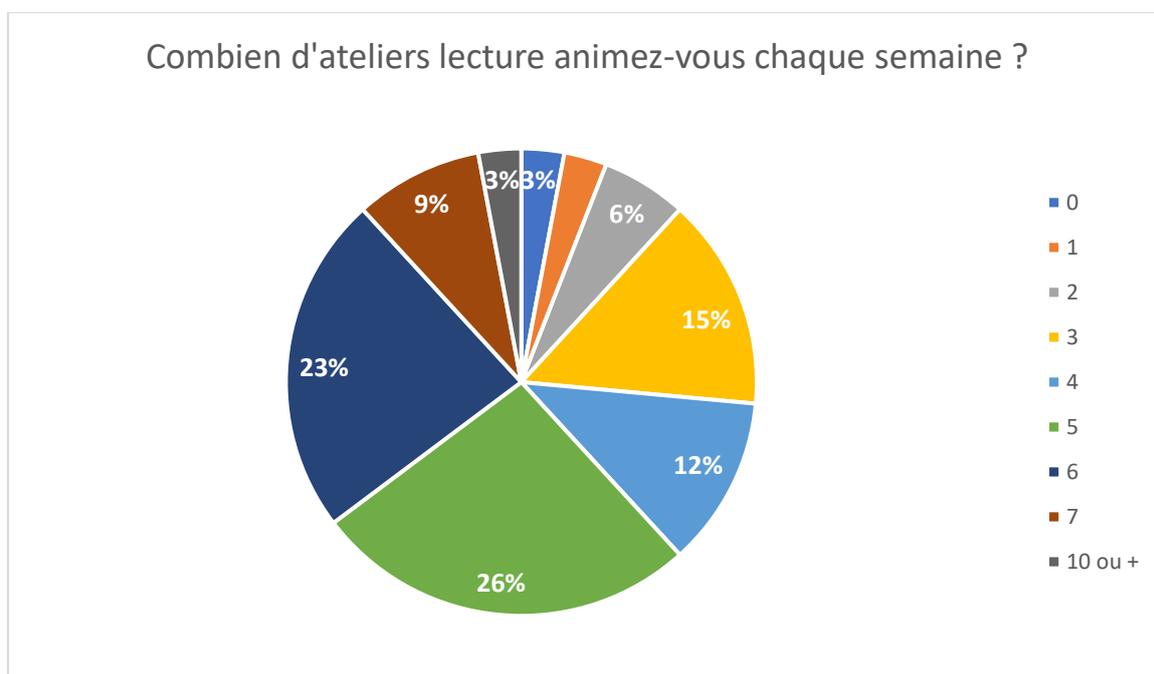
13 assistantes maternelles ont suivi la formation d'assistante maternelle (120 heures) et 10 ont suivi la formation reçue dans le cadre du CAP petite enfance (dorénavant nommé CAP Accompagnement éducatif petite enfance). Cependant, comme les 120 heures de formation sont issues du CAP Accompagnement éducatif petite enfance, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas eu une confusion dans le nom de la formation. Une assistante maternelle a un diplôme d'auxiliaire puéricultrice. Une assistante maternelle a un BEP sanitaire et social, une autre un BEP service à la personne et une professionnelle a un baccalauréat médico-social. Enfin, deux personnes ont suivi une formation sans rapport avec la petite enfance.

## 2. Les pratiques professionnelles

### **Les ateliers lectures :**

Parmi les assistantes maternelles interrogées, 93,3% disent aimer lire (27 personnes). Certaines assistantes maternelles pensent que nous pouvons commencer à lire aux enfants à partir de leur naissance, d'autres pensent que l'on peut commencer à partir d'un an. La moyenne d'âge citée est égale à 4 mois. La médiane est égale à 5 mois. Selon Bonnafé, nous pouvons commencer à lire des livres aux enfants quand ils commencent à parler donc à partir de 10 mois. A partir de cet âge, les enfants commencent à comprendre les récits lus s'ils sont adaptés à leur âge.

Une personne dit ne pas mettre en place d'ateliers lecture. Les autres professionnelles de la petite enfance font régulièrement des activités autour du livre. Les deux personnes n'aimant pas lire mettent en place des ateliers lecture.



Nous remarquons que la majorité des assistantes maternelles animent quatre ou cinq ateliers par semaine. Nous en déduisons que, en moyenne, ces professionnelles mettent en place un atelier lecture par jour. Parmi ces ateliers, nous retrouvons :

- la lecture à voix haute faite par un lecteur expert (29 personnes)
- la mise en scène de l'histoire lue (6 personnes)
- l'interprétation des histoires par l'assistant maternel (10 personnes)
- la découverte libre du livre par l'enfant (24 personnes)
- les chants et les comptines (15 personnes)
- le tapis lecture (1 personne)
- le kamashibai (1 personne)

Toutes les assistantes maternelles disent faire des lectures à voix haute aux enfants. Certaines ont décrit la mise en place de ces ateliers. L'adulte et les enfants se retrouvent dans une pièce dédiée à la lecture une fois par semaine. Les enfants commencent par manipuler les livres puis ils en choisissent un pour faire la lecture collective sur un thème choisi par l'assistant maternel. Après la lecture, les enfants peuvent poser des questions sur l'histoire. L'assistante maternelle leur en pose également pour vérifier leur compréhension. Une autre assistante maternelle chante une ou deux comptines avant

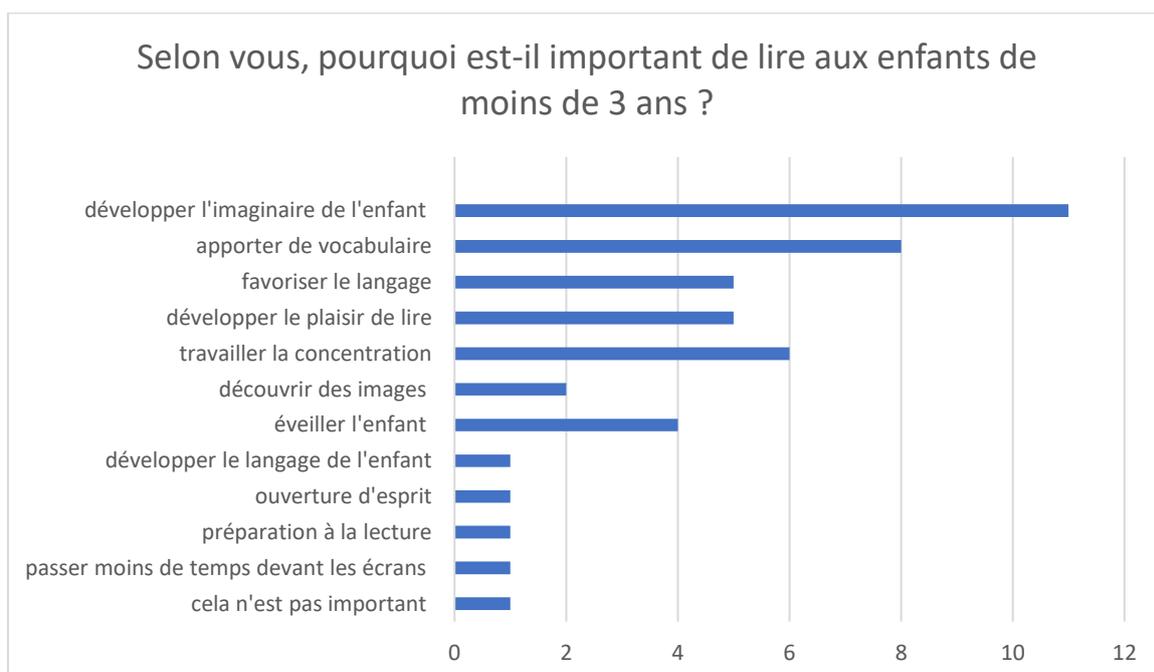
de lire un livre qu'elle choisit. Pendant la lecture, elle montre les illustrations accompagnant le texte. Comme sa collègue, elle laisse un temps aux enfants pour poser des questions à la fin de l'atelier, avant de leur laisser la possibilité de manipuler le livre. Une de ses collègues fonctionne de manière semblable. Cependant, les livres sont mis en réseau avec un thème par semaine. Deux assistantes maternelles commencent l'histoire avant de faire une pause. Elle demande alors aux enfants d'imaginer la suite de l'histoire ou de la dessiner. Une autre professionnelle organise ces ateliers en fin de journée. Les enfants choisissent les livres qu'elle lit. Elle prend soin de montrer les images du livre et de citer ce qui se trouve dessus. Une de ses collègues procède de la même manière mais ces ateliers ont lieu à onze heures. Des assistantes maternelles lisent l'histoire avant la sieste sans décrire des modalités particulières. Les enfants sont soit assis au sol, soit installés sur des coussins. Ils sont en face de l'adulte.

Les activités de lectures mises en place par les assistantes maternelles s'articulent essentiellement autour de la lecture de livres dont le récit peut être mis en scène ou réinterprété. D'autres ateliers s'organisent autour de la découverte libre de l'objet livre. Le premier point rejoint les travaux de Bonnafé qui explique qu'une des meilleures préparations à la lecture consiste à lire des récits aux enfants dès leur plus jeune âge, sans chercher d'autres fonctions éducatives à la lecture. Comme le suggère Bonnafé, une assistante maternelle utilise le dessin pour faire s'exprimer les enfants sur le livre. Ce média est très utilisé chez les jeunes enfants qui ne savent pas écrire et qui, pour certains, sont de faibles parleurs. Il aide également l'enfant à se représenter l'histoire, but recherché par l'assistante maternelle l'utilisant. Deux professionnelles cherchent à donner une diversité de genres littéraires et types d'écrits aux enfants. Cela rejoint les travaux de Chauveau qui explique qu'il est important de faire découvrir plusieurs types d'écrits aux enfants afin qu'ils perçoivent leurs spécificités.

Aucune assistante maternelle dit relire plusieurs fois un même livre. Cependant, comme les collections sont limitées, nous pouvons imaginer aisément qu'un même livre est lu plusieurs fois, notamment lorsque les enfants choisissent le livre. Les enfants aiment qu'on leur relise les livres qui leur plaisent. Cela est décrit dans les travaux de Bonnafé. Pour cette autrice, cela aide l'enfant à comprendre le récit lu. C'est également pour cette raison, que la lecture du livre doit respecter le texte afin que l'enfant perçoive une permanence de l'écrit et puisse réinterpréter le récit entendu en fonction de ces nouvelles acquisitions.

### ***Le rôle de la lecture :***

Le graphique suivant présente la perception des fonctions de la lecture chez les enfants de moins de 3 ans. Le nombre de réponses données pour chaque proposition est indiqué en abscisse. La question étant ouverte, les réponses n'ont pas été orientées par des propositions indiquées dans le questionnaire.



Une assistante maternelle pense qu'il n'est pas important de lire aux enfants d'âge préscolaire. Ce graphique montre que ces professionnelles perçoivent essentiellement un but éducatif à la lecture (favoriser le développement du langage, enrichir le vocabulaire, travailler la concentration). Pour les assistantes maternelles, le livre permet de développer des compétences langagières et linguistiques qui seront essentielles pour apprendre à lire. L'enrichissement lexical est très présent dans les réponses des professionnelles interrogées. L'apprentissage d'éléments syntaxiques et textuels n'est pas évoqué dans les réponses. Nous pouvons en déduire que ces aspects ne sont pas perçus par les assistantes maternelles.

17,2 % des personnes interrogées voient dans la lecture un moyen de développer le plaisir de lire chez l'enfant. Une personne qui n'aime pas lire l'explique par le fait qu'on ne lui ait pas transmis le « goût de la lecture » lorsqu'elle était enfant. Selon elle, les ateliers lecture sont donc essentiels pour faire aimer la lecture aux enfants et pour que ce loisir reste chez les adultes. L'autre personne n'aimant pas lire pense qu'il est important de lire aux enfants pour les aider à développer leur langage. L'aspect du plaisir de lire n'est pas évoqué. 37,9 % des professionnelles interrogées perçoivent que le livre permet de développer l'imaginaire de l'enfant. Cela rejoint les éléments donnés par Bonnafé pour qui le contact entre les enfants et les divers récits permettent de développer leur imaginaire. Enfin, une seule assistante maternelle pense que ces activités leur permettent de se préparer à la lecture. Cependant, le développement de compétences langagières et linguistiques ainsi que le plaisir de lire sont des conditions facilitant l'apprentissage de la lecture. Il y a donc plus d'assistantes maternelles qui pensent que lire aux enfants d'âge préscolaire permet de les préparer à l'apprentissage de la lecture. Elles ne l'ont cependant pas explicité dans leur réponse. Une des explications nous amènerait à dire qu'elles n'ont pas conscience de ce lien mais nous ne pouvons l'affirmer.

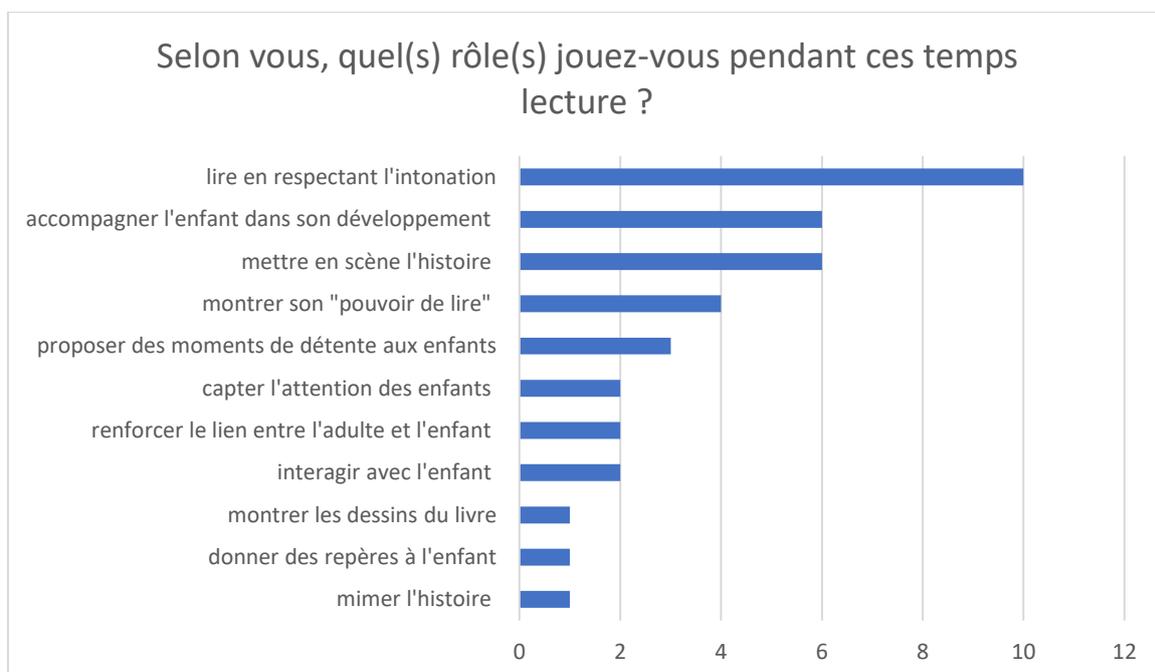
Dans les réponses données par les assistantes maternelles, nous retrouvons les quatre aspects de la littérature de jeunesse citées par Nièvre-Chevrel : l'aspect transgénérationnel, la découverte, l'apprentissage et le rêve. En effet, ces professionnelles disent notamment que la lecture crée une relation privilégiée entre l'adulte et l'enfant. Ici, il s'agit donc de l'aspect transgénérationnel. Cependant, le livre n'est pas perçu comme un élément très présent dans nos sociétés. Or, pour Bonnafé, le livre est un média permettant d'aider l'enfant à s'insérer dans la société dans laquelle il grandit. Cependant, ces aspects sont évoqués par l'ensemble du panel et aucune professionnelle ne cite explicitement la totalité de ces notions dans ses réponses. Selon Dussourt-Deparis, les récits

entendus par l'enfant l'aideront à développer son langage oral. Cet aspect n'est repris explicitement que par une assistante maternelle. Aucune réponse n'évoque le fait que les activités lecture permettent d'acculturer l'enfant à l'écrit et l'aideront à se représenter et à découvrir l'objet livre. Or, les activités de manipulation libre du livre ont cet objectif. On en déduit que des activités sont mises en place pour travailler et faire développer aux enfants de nombreuses compétences langagières et linguistiques sans que ces acquisitions ne soient explicitées par les assistantes maternelles.

### *Le rôle de l'assistant maternel*

Le premier rôle des assistants maternels est de choisir les livres qu'ils mettront à disposition des enfants. Ce rôle n'a pas été évoqué par les personnes interrogées. La question leur a cependant été posée. Des assistantes maternelles choisissent des livres autour d'un thème et créent ainsi des réseaux de livres. Une professionnelle cherche à avoir une diversité de genres littéraires à proposer aux enfants. Les récits doivent évoquer des faits du quotidien donc proches de l'enfant. D'autres s'appuient sur les centres d'intérêt et l'âge des enfants afin de s'adapter à leur goût. La texture du livre et la présence de couleurs sont également prises en compte. Une assistante maternelle dit avoir ses auteurs préférés. La longueur de l'histoire est aussi évoquée. Certaines assistantes maternelles empruntent des livres à la médiathèque. Dans ce cas, les enfants choisissent eux-mêmes les livres. La structure du récit (conte de randonnée, etc.) n'est pas un critère retenu par les personnes interrogées pour choisir les livres. Or, comme le souligne Bonnafé, ce critère facilite la compréhension du récit par les jeunes enfants. Les images sont déterminantes dans le choix fait par ces professionnelles mais elles ne sont pas choisies pour leur étayage de la compréhension du récit.

Lors de ces moments lecture, l'adulte, lecteur expert, joue un rôle central car il permet à l'enfant d'accéder au contenu du livre. Les assistantes maternelles perçoivent ce rôle d'adulte médiateur tout en ajoutant d'autres fonctions résumées dans le graphique suivant. Le nombre de réponses données pour chaque proposition est indiqué en abscisse. La question était ouverte, les réponses n'ont donc pas été orientées.



Nous remarquons que deux aspects sont récurrents dans les réponses des assistantes maternelles. Selon elles, elles doivent accompagner l'enfant dans son développement (6 réponses) et notamment dans l'apprentissage du langage. Elles disent également jouer un rôle de conteur, en tant que personne qui lit l'histoire en mettant le ton, en changeant de voix pour chaque personnage et en respectant l'intonation. En complément, des personnes disent devoir mettre en scène l'histoire au cours de la lecture. Une assistante maternelle dit que lors de ces moments elle avait « le pouvoir de lire » ce qui captive et intrigue les enfants. Cela rejoint le développement du plaisir de lire : en effet, en la voyant, les enfants peuvent vouloir acquérir, eux aussi, ce pouvoir. Cette idée a été reprise avec d'autres mots par trois autres professionnelles de la petite enfance. Pour Bonnafé, la transmission de ce plaisir de lire est la condition sine qua non pour que l'activité de lecture soit bénéfique à l'enfant. Or, pour que cette condition soit pleinement respectée, l'adulte doit aimer lire. Cette autrice ajoute que l'adulte doit prendre du plaisir à lire et le montrer aux enfants. Cela passe par l'intonation et le respect de la prosodie au cours de la lecture. Un tiers des professionnelles interrogées ont cité ce rôle, qui apparaît donc en premier, dans leur ressenti. Enfin, deux professionnelles utilisent ces moments lecture pour interagir avec l'enfant et pour échanger avec lui sur le livre. Ces échanges sont soit initiés par l'adulte, soit amenés par l'enfant qui pose des questions. La coéducation entre l'enfant et l'adulte expert en lecture est perçue par 89,6 % des assistantes maternelles interrogées (soit 26 personnes).

### 3. Le ressenti sur la formation reçue

Les réponses à l'échelle de satisfaction concernant la formation reçue sur les livres et la lecture montrent que 67 % des assistantes maternelles sont insatisfaites ou plutôt insatisfaites de la formation reçue. Parmi ces personnes, douze assistantes maternelles ont suivi la formation d'assistante maternelle (120 heures) et neuf ont suivi la formation reçue dans le cadre du CAP petite enfance. six personnes ont suivi une autre formation. Le tableau suivant résume les réponses données par les assistantes maternelles de manière générale puis en fonction de la formation suivie.

Echelle de satisfaction	Toutes formations confondues		CAP Petite enfance		120 heures assistant maternel		Autres formations	
<b>1 Satisfait</b>	6	20,6 %	2	20 %	1	7,7 %	<b>3</b>	<b>50 %</b>
<b>2 Plutôt satisfait</b>	<b>12</b>	<b>41,4 %</b>	<b>5</b>	<b>50 %</b>	<b>5</b>	<b>38,5 %</b>	2	33,33 %
<b>3 Mitigé</b>	7	24,1 %	3	30 %	3	23 %	1	16,66 %
<b>4 Plutôt satisfait</b>	2	6,9 %	0	0 %	2	15,4 %	0	0 %
<b>5 Très satisfait</b>	2	6,9 %	0	0 %	2	15,4 %	0	0 %
<b>Total</b>	29	100 %	10	100 %	13	100 %	6	100 %

Les professionnels ayant obtenu un CAP petite enfance sont tous insatisfaits, plutôt insatisfaits ou mitigé suite à leur formation. Les assistantes maternelles ayant suivi la formation raccourcie du CAP petite enfance sont majoritairement insatisfaites, plutôt insatisfaites ou mitigées. Dans ces deux

catégories, la majorité se situe au point 2 de l'échelle de satisfaction et est donc, comme l'avis général, plutôt insatisfaite de la formation reçue. Concernant les professionnels n'ayant suivi aucun module de la formation délivrée dans le cadre du CAP accompagnement éducatif petite enfance, une faible majorité se dit insatisfaite de la formation. Il paraît normal qu'aucun ne se disent satisfaites. En effet, leur formation n'a pas de raison de leur faire acquérir des savoirs et de leur faire développer des compétences sur la thématique abordée. Nous remarquons que les seules personnes étant satisfaites ou très satisfaites de la formation reçue ont suivi les 120 heures de formation destinées aux assistants maternels.

Les assistants maternels aimeraient suivre une formation sur la prosodie, sur le choix des livres, les rôles de la lecture pour l'enfant et sur l'organisation des ateliers lectures. Elles souhaiteraient avoir des outils pour attirer l'attention des enfants lors des lectures, mettre en place des ateliers autour du livre (autres que la simple lecture). Une assistante maternelle souhaiterait avoir une formation sur l'adaptation des livres à la langue des signes française.

#### 4. Conclusion intermédiaire

Comme pour celles décrites par les assistantes maternelles sur les forums professionnels, les pratiques évoquées dans les questionnaires montrent que les assistantes maternelles haut-saônoises accordent une place importante aux livres de jeunesse. Elles ont conscience que la lecture a une influence sur le développement de l'enfant et notamment sur l'acquisition de compétences langagières. Nous remarquons également que les activités menées ont pour vocation de faire aimer la lecture aux enfants. Cela est accentué dans les critères de sélection des livres qui doivent plaire aux enfants grâce aux personnages, à la texture ou aux couleurs. Les assistantes maternelles aident l'enfant à construire sa posture de lecteur en l'initiant à la lecture.

Le manque de connaissances didactiques et pédagogiques sur la littérature de jeunesse et sur la lecture se perçoit dans les réponses données par ces professionnelles. Comme pour les constats effectués sur les forums professionnels, nous nous rendons compte que les assistantes maternelles mettent en place des ateliers lecture réfléchis et construits. Elles ont également des connaissances sur les manières de procéder recommandées par les scientifiques. Cependant, cela n'est pas relié à des connaissances solides sur le développement du langage par l'enfant et sur l'apprentissage de la lecture.

### III- Interprétation des résultats

Le travail qui a été mené a d'abord permis de décrire, classer et analyser les informations sur la formation d'assistant maternel données dans les référentiels et textes de lois. Cette partie a ensuite été mise en écho avec le ressenti et le témoignage des assistants maternels.

La première hypothèse formulée consistait à dire que « ***La formation des assistants maternels de Haute-Saône et de France leur permet de développer des connaissances et des compétences sur le rôle joué par le livre dans le processus de développement des compétences langagières des enfants d'âge préscolaire*** ».

Les documents officiels affirment que la formation reçue par les assistants maternels doit permettre à ces professionnels de développer des compétences et d'acquérir des connaissances sur les étapes du développement de l'enfant. Elle doit également permettre aux professionnels de mettre en place des

activités d'éveil construit en se basant sur des données scientifiques. La formation initiale proposée en Haute-Saône nous amène aux mêmes conclusions. Les modules de formations continues développent et enrichissent les connaissances initiales des assistants maternels sur le livre et sur son rôle dans le développement de compétences langagières et linguistiques par l'enfant.

L'outil d'aide à la préparation de l'agrément d'assistant maternel donne des éléments scientifiques à ces professionnels sur le développement affectif, social et intellectuel de l'enfant. La lecture apparaît dans ces informations. D'autres informations sur le langage et la communication leur sont également données. Cet outil développe également un exemple d'ateliers lecture grâce à la fiche activité « lire un conte ». Cette dernière est essentiellement reliée au développement du langage et de l'imaginaire de l'enfant. Elle doit aussi lui permettre de travailler sa concentration. Cependant, les éléments didactiques et pédagogiques donnés dans ce guide sont peu développés et restent succincts. Les informations sur le rôle du livre dans l'acquisition de compétences langagières et linguistiques sont quasiment inexistantes, et, ces apports théoriques sont donnés implicitement et sans être détaillés. Comme pour les autres éléments donnés par cet outil, la lecture et la littérature sont associées au développement de compétences lexicales et laissent de côté les compétences linguistiques et textuelles.

En prenant en compte tout cela, nous pouvons valider cette première hypothèse. Cependant, il est important d'indiquer que la formation reçue par les assistants maternels leur permet de développer des connaissances et des compétences uniquement sur le processus de développement du langage et de compétences lexicales par les enfants.

La seconde hypothèse formulée consistait à dire qu' « *en s'appuyant sur leurs connaissances, les assistants maternels haut-saônois et français donnent une place centrale et accordent une importance particulière aux livres dans leur pratique quotidienne auprès des enfants d'âge préscolaire* ».

Les propos recueillis sur les forums professionnels montrent que les assistants maternels mettent en place des activités de lectures tournées essentiellement autour de la lecture de livre. Seules les assistantes maternelles ayant vues d'autres professionnels mettre en place des autres ateliers que la simple lecture de livres les reprennent dans leur pratique quotidienne.

Les mêmes constats peuvent être formulés après l'analyse des éléments donnés par les assistants maternels de Haute-Saône. Cependant, ces derniers font davantage le lien entre les activités de lecture et le développement de compétences langagières chez l'enfant. Les activités menées autour du livre et de la lecture ont vocation à développer des compétences lexicales chez l'enfant. Les compétences syntaxiques et textuelles ne sont pas évoquées. Les assistants maternels recherchent également à transmettre un plaisir et le goût de la lecture aux enfants. Le besoin de formation sur cette thématique, et notamment sur les effets de la lecture et du contact des enfants avec le livre sur son développement, est évoqué par ces professionnels dans les deux dernières questions.

En prenant en compte ces différents éléments, nous pouvons invalider la seconde hypothèse. Cela doit être mis en relation avec les conclusions données sur la formation qui disait que les connaissances développées restaient essentiellement organisées autour du développement du langage et de compétences langagières par l'enfant. La formation semble donc incomplète pour permettre aux assistants maternels de mettre en place des activités de lecture diversifiées permettant aux enfants d'acquérir à la fois des compétences lexicales, des compétences syntaxiques et des compétences textuelles. Or, le développement de compétences langagières passe notamment par la réunion de ces trois pôles.

## *Partie 5 : Discussion*

L'étude présentée dans le mémoire a permis d'explorer cinq axes de recherche organisée autour de deux grands pôles : la formation des assistants maternels et leurs pratiques quotidiennes. Cela permet d'avoir un regard complet sur la place du livre de jeunesse dans les pratiques professionnelles des assistants maternels. En effet, le travail effectué a permis de faire l'état des lieux de ce qui est fait dans ce domaine tant au cours de la formation de ces professionnels de la petite enfance que dans leur pratique. Les questionnements de la formation des assistants maternels ont permis de savoir comment ces professionnels sont formés sur la place à accorder aux livres dans leurs pratiques professionnelles. Cela permet également de percevoir si elles ont conscience du rôle joué par le livre dans le processus de développement des compétences langagières des enfants d'âge préscolaire. Ce travail peut cependant être requestionné.

Les textes officiels régissant la formation des assistants maternels, bien qu'ils soient nombreux, ne sont pas explicites sur les attendus du contenu de la formation. Ils dressent un plan de formation global sans détailler les différents items. Seuls les référentiels de compétences détaillent ce qui attendu des assistants maternels. Les données recueillies sur ce point sont donc peu nombreuses. Les conclusions apportées perdent de leur objectivité car elles ne pouvaient s'appuyer sur des extraits de textes détaillés. Des éléments sont issus de données dites implicitement dans les textes et donc rattachées à d'autres connaissances.

La partie sur la formation en Haute-Saône aurait pu être complétée et approfondie par l'analyse du contenu des enseignements donnés aux assistants maternels et avec l'analyse de la maquette du CAP Accompagnement éducatif petite enfance. Cela aurait permis de voir si une formation sur les étapes du développement de l'enfant et sur le livre et la lecture est proposée aux étudiants mais pas aux assistantes maternelles.

En ce qui concerne les outils d'aide à la préparation à l'agrément des assistants maternels, pour avoir une analyse totalement objective et complète, l'étude aurait dû s'appuyer sur plusieurs ouvrages. Il est, en effet, difficile d'affirmer que ces documents proposent certaines pistes de formation concernant la place à donner aux livres dans la pratique des assistants maternels avec un seul ouvrage. Le contenu de cet outil est sélectionné par son éditeur et par ses auteurs. Une autrice est notamment formatrice dans un Inspe. Elle connaît donc l'importance du contact entre l'enfant et le livre ce qui a influencé les choix qu'elle a effectués pour le contenu du guide. Les autres maisons d'édition n'ont pas forcément fait les mêmes choix. Avoir un regard croisé entre plusieurs ouvrages de ce type aurait permis de s'intéresser uniquement au contenu récurrent entre les manuels.

Pour la seconde partie du travail, il nous a été difficile de trouver des articles évoquant la place donnée aux livres dans les pratiques des assistants maternels. Les mots clés utilisés (livre, lire, lecture, littérature) ont joué un rôle fondamental dans nos résultats. Les mots « lire » et « lecture » se sont révélés trop vagues car ils sont très utilisés dans la langue courante. Par exemple, nous avons obtenu beaucoup d'articles contenant l'expression « à lire d'urgence », expression qui ne concerne pas la thématique de recherche. Les outils utilisés pour rechercher des articles sur un forum en ligne utilisent des expressions exactes ce qui amène une difficulté supplémentaire pour notre recherche. En effet, si les auteurs des publications ont commis une erreur orthographique ou grammaticale dans le mot, le moteur de recherche n'a pas sélectionné l'article. Or ces erreurs sont omniprésentes sur les messages en ligne.

De plus, seulement quatre forums ont été étudiés et les articles provenaient essentiellement d'un forum, le forum bleu d'Adèle. Cela explique que notre panel de personnes étudiées est faible. Les pratiques étudiées concernaient uniquement des femmes et un regard a été porté sur la pratique de quelques assistants maternels. Effectivement, nous retrouvons des internautes sur plusieurs

conversations. Cela ne permet donc pas d'avoir un horizon élargi d'exemples de pratiques. En utilisant d'autres entrées dans le moteur de recherche du forum et en nous basant sur d'autres forums professionnels, nous aurions probablement obtenu des résultats différents. Pour ces raisons, nous sommes peut-être passés à côté d'articles potentiellement intéressants. Les articles retenus pour cette étude ont été publiés entre 2008 et 2018. Tous ces articles ont été écrits avant la publication de l'arrêté relatif à la formation des assistants maternels qui précise les compétences qui doivent acquérir. Ce texte a modifié la formation de ces professionnels. De plus, les recherches scientifiques sont en constantes évolutions, notamment dans le domaine des sciences sociales. Certains articles peuvent être jugés trop anciens pour affirmer que les conclusions portées sont fiables. Cependant, aucun article plus récent n'a été trouvé.

Enfin, l'enquête effectuée auprès des assistantes maternelles de Haute-Saône a permis de recueillir 29 réponses, ce qui peut paraître peu pour en tirer des conclusions et pour généraliser les informations recueillies. Le questionnaire a été envoyé aux professionnels exerçant à leur domicile. Il faudrait donc compléter les réponses en posant les questions aux assistantes maternelles travaillant dans les autres lieux d'exercice (MAM et crèche familiale) afin de voir si des différences existent dans les pratiques. Le panel de professionnelles était uniquement composé de femmes. Le recueil du ressenti des hommes pourrait compléter les réponses reçues. Cela permettrait également de vérifier que des différences de pratiques n'existent pas entre les hommes et les femmes.

Il aurait également été intéressant de réaliser des entretiens avec certaines assistantes maternelles afin de leur demander davantage de précisions sur leur réponse. En effet, certaines réponses étaient très succinctes et implicites ce qui rend leur interprétation plus difficile. De plus, les questions et la recherche se concentraient essentiellement sur le ressenti des personnes interrogées. Les réponses apportées sont donc subjectives et ne reflètent pas obligatoirement la vérité. A la lecture des réponses, nous pouvions nous demander si les assistantes maternelles ne cherchaient pas à trouver la bonne réponse à la question posée, ce qui a pu les détourner de l'objectif du questionnaire : recueillir des ressentis (qui ne peut pas être juste ou faux). Cela se voit notamment dans la présence de point d'interrogation à la fin de certaines phrases, ce que nous avons interprété comme une demande de vérification de la réponse.

Nous avons aussi constaté des contradictions dans certains questionnaires. Par exemple, une assistante maternelle dit ne pas mettre en place d'ateliers lecture mais elle en a cité dans la question suivante. La question « selon vous, quel(s) rôle(s) jouez-vous pendant ces temps lecture ? » a mal été comprise. Certaines personnes ont évoqué les raisons qui justifient la mise en place de ces ateliers et non la posture qu'elles devaient adopter pendant l'atelier. Cette question mérite donc d'être reprécisée. Il est également compliqué de parler de ce qui n'est pas évoqué dans les réponses et d'en tirer des conclusions car cette absence d'éléments peut s'expliquer de deux manières : soit la personne n'a pas connaissance de ce point, soit le professionnel n'a pas pensé à évoquer le point même s'il en a connaissance. Or, seule la première possibilité peut être interprétée dans le cadre de notre travail.

## Conclusion

On a longtemps considéré, à tort, que l'enfant commençait à apprendre à lire pendant son année au cours préparatoire (CP). Or, certains enfants commencent à acquérir des compétences, connaissances et postures pour l'apprentissage de la langue dès la période préscolaire. Lorsque l'enfant entre au CP, il a déjà vécu des expériences avec l'écrit et la lecture grâce aux activités qu'il a réalisées autour d'ouvrages de littérature de jeunesse. Ces expériences influenceront ses apprentissages fondamentaux effectués à l'école dans le domaine de la lecture et de l'écriture. Cependant, ces constats renforcent des inégalités scolaires face à ces apprentissages. Les enseignants doivent en être conscients notamment quand ils doivent remédier aux difficultés de certains élèves. Mon thème de recherche n'est donc pas éloigné d'un thème portant exclusivement sur l'éducation scolaire. Un enseignant doit avoir des connaissances plus globales sur l'enfant. Pour un professeur des écoles, cela passe par des connaissances sur les expériences et les acquisitions préscolaires de l'enfant et sur les attendus du collège. Ce mémoire permet de s'intéresser au premier point évoqué en montrant l'importance du contact entre le très jeune enfant et les ouvrages de littérature de jeunesse pour son développement cognitif et social. Ce dernier donne également des informations sur le processus d'acquisition de compétences langagières et linguistiques par l'enfant. Les données recueillies dans les travaux scientifiques existants montrent également qu'aimer lire n'est pas quelque chose d'inné pour l'enfant mais bien un plaisir à acquérir grâce à des expériences positives mettant en jeu les livres et la lecture. Cette acquisition culturelle est à travailler dès le plus jeune âge et sera primordiale pour l'apprentissage de la lecture.

Ce travail de recherche avait pour objectif de donner des éléments de réponse à la question suivante : « **Comment l'assistant maternel construit ses connaissances sur le rôle du livre dans le développement de l'enfant d'âge préscolaire et comment ces connaissances sont réinvesties et mises en œuvre dans sa pratique quotidienne.** »

Les recherches dans les textes régissant la formation des assistants maternels montrent qu'il est nécessaire de former ces professionnels aux étapes du développement de l'enfant et aux activités d'éveil. Le livre doit trouver sa place dans le processus d'acquisition de ces connaissances. Les textes officiels restent cependant peu précis sur la manière d'aborder ces points dans la formation et sur le nombre d'heures à y consacrer. Le contenu de la formation encourage et donne des éléments aux assistants maternels pour mettre en place des ateliers construits autour du livre. Ces connaissances ne développent pas les liens entre lecture et développement de l'enfant. Elles n'explicitent pas plus l'importance du contact entre l'enfant et la littérature de jeunesse ni les raisons qui poussent les scientifiques et les pédagogues à encourager la mise en place de ces activités.

Les assistantes maternelles interrogées ou lues sur des forums professionnels accordent une place centrale aux livres de jeunesse dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Des espaces jeu sont dédiés à la lecture et des activités lectures sont mises en place quotidiennement. Pour ces professionnels de la petite enfance, ces derniers ont pour vocation d'occuper l'enfant, de participer au développement de son vocabulaire et de construire sa posture de lecteur. La recherche du plaisir est au cœur de la construction de ces activités. Ces dernières sont essentiellement des activités de lecture faite par l'adulte et de découverte de l'objet-livre par l'enfant. Les propos de ces assistantes maternelles montrent que la formation qu'elles ont reçue ne les aide pas suffisamment, du moins, autant qu'elle l'espérait, pour mettre en place ces activités.

De tout cela, nous en déduisons que les assistants maternels construisent leurs connaissances sur le rôle du livre dans le développement de l'enfant d'abord en utilisant leurs expériences professionnelles et personnelles. En effet, ils s'appuient sur les activités qu'ils ont mises en place dans le passé et la réaction des enfants pour les réadapter et les améliorer. Ces connaissances sont aussi construites grâce

aux échanges et rencontres faites dans le cadre de leur profession. En effet, ces personnes échangent sur leur pratique professionnelle lors des ateliers organisés par le RAM ou sur des forums professionnels. Cela leur permet de questionner leur collègue et d'avoir des conseils sur la mise en place d'ateliers lectures. Les échanges inspirent aussi ces assistants maternels qui découvrent et s'approprient de nouvelles activités à mettre en place. Ils vont également chercher des conseils et des exemples de pratiques chez d'autres professionnels de la petite enfance et chez les intervenants qu'ils rencontrent dans leur parcours. Les témoignages recueillis montrent que les conteurs jouent un rôle essentiel pour ce dernier point. Les assistants maternels disent en effet reproduire les activités mises en place lors des ateliers menées par ces conteurs dans les bibliothèques municipales. Enfin, les assistants maternels s'appuient sur des éléments donnés dans leur formation initiale ou continue. Des fiches pratiques et des exemples évoqués au cours de cette dernière les aide à construire leurs ateliers d'éveil et à y intégrer le livre. Cela leur permet également d'organiser l'espace jeu réservé aux enfants en y consacrant un coin lecture.

Ce travail de recherche a voulu montrer une vision globale de la formation et de la pratique professionnelle des assistants maternels à travers cinq axes de travail : la formation à l'échelle nationale puis départementale, les outils d'aide à la préparation à l'agrément, le ressenti des assistants maternels évoqué sur des forums professionnels puis celui des assistants maternels haut-saônois. D'autres travaux amèneraient à reprendre chacun de ces axes de manière individuelle et approfondie ou à observer les pratiques dans les autres lieux d'exercices des assistants maternels (les maisons d'assistants maternels ou les crèches familiales). L'accompagnement des personnes ressources travaillant dans les relais d'assistants maternels serait également intéressant à analyser.

# Bibliographie

## I- Articles scientifiques :

Aurenche, B. (2019). *Lire à des bébés, est-ce bien sérieux ? L'expérience d'une bibliothécaire*. *Enfances & Psy*, 82(2), 49-59. doi:10.3917/ep.082.0049.

Bonnafé, M. (2017). *Les livres, c'est bon pour les bébés*. Paris, France : Pluriel.

Cèbe, S. & Goigoux, R. (2018). *Narramus MS-GS, Apprendre à comprendre et à raconter La chasse au Caribou*. Paris, France : Retz.

Chauveau, G. (2011). *Comment l'enfant devient lecteur : pour une psychologie culturelle de la lecture*. Paris, France : Retz.

Dussourd-Deparis, Magali. « *1Bébé, 1Livre... une action de prévention en orthophonie* », *Enfances & Psy*, vol. 82, no. 2, 2019, pp. 12-24.

Maury, L. (2008). *Le développement de l'enfant*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Nières-Chevrel, I. (2002). *Faire une place à la littérature de jeunesse*. *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 102(1), 97-114. Doi : 10.3917/rhlf.021.0097.

Rebih, L. & Hamzaoui, M. (2020). *Assistant maternel, préparation à l'agrément*. Paris, France : Nathan.

Sidir, M. Lucas, N. & Giguët, E. (2006). *De l'analyse des discours à l'analyse structural des réseaux sociaux : une étude diachronique d'un forum éducatif*. *Revue STICEF*, Vol 13, ISSN : 1764-7223.

ONISEP. (2020). *Assitant/e maternel/le*. Repéré à <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/assistant-maternel-assistante-maternelle> le 05/12/2020

OPAL & SROAL. (s.d.). *Objectif langage*.

OPAL. (2018). *Des livres qui grandissent avec les bébés*.

Thollon-Behar, M. & Ignacchiti, S. (2019). *De l'objet à l'histoire, le livre dans le développement de l'enfant*. *Enfances & Psy*, 82(2), 39-48. Doi : 10.3917/ep.082.0039.

## II- Textes et documents officiels ou administratifs :

Caisse d'allocation familiale. (2020). *Dossier de presse. Rapport 2019 de l'observatoire national de la petite enfance*.

Caisse des allocations familiales. (2019). *Cadre législatif de la profession*. Repéré à <https://monenfant.fr/web/guest/assistant-maternel-cadre-1%C3%A9gislatif>

Caisse nationale des allocations familiales. (2017). *Circulaire CNAF C2017-003 du 26 juillet 2017 relative aux relais d'assistants maternels*.

CAF Pyrénées Orientales. (2012). *RAM : RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS au service des parents, des jeunes enfants, des professionnels de l'accueil individuel, d'un territoire*.

Caf Saône-et-Loire & Département Saône-et-Loire. (2016). *Choisir un assistant maternel pour l'accueil de son enfant. Guide à destination des futurs parents employeurs.*

IRFA formation. (2021). *Professionnels de la petite enfance : catalogue 2021.*

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2020). *Référentiel Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnement éducatif petite enfance.*

Ministère de la Solidarité et de la Cohésion social. (2012 révisé en 2021). *Décret n° 2012-364 du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d'agrément des assistants maternels.*

Ministère des solidarités et de la santé. (2018). *Arrêté du 5 novembre 2018 relatif à la formation des assistants maternels et fixant le modèle de convention de stage prévu à l'article D. 421-44 du code de l'action sociale et des familles. (décret n°2018-903).*

Ministère des solidarités et de la santé. (2018). *Décret n° 2018-903 du 23 octobre 2018 relatif à la formation et au renouvellement d'agrément des assistants maternels.*

Ministère du travail. (1977). *Loi relative aux assistantes maternelles.* (Loi n°77-505).

Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville. (2009). *Référentiel de l'agrément des assistants maternels à l'usage des services de protection maternelle et infantile.* Repéré à [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Referentiel PMI bdef.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Referentiel_PMI_bdef.pdf)

Préfet de la Haute-Saône. (2020). *Comment avoir l'agrément pour devenir assistante maternelle.* Repéré le 17/04/2021 à <https://www.haute-saone.gouv.fr/layout/set/print/Demarches-administratives/Carte-d-identite#!/Particuliers/page/F798>

Réseau des RAM, Caf Haute-Saône & département de Haute-Saône. (2017). *L'accueil de mon enfant. Favoriser un échange de qualité autour de ses besoins.*

### III- Publications sur les forums professionnels :

➤ **Le forum bleu :** <https://assistantmaternel.forumpro.fr/>

Adèle. (2008). *L'éveil à la lecture.* Repéré le 01/04/2021 à <https://assistantmaternel.forumpro.fr/t2399-l-eveil-a-la-lecture?highlight=lecture>

Lionne. (2008). *Tapis lecture.* Repéré le 01/04/2021 à <https://assistantmaternel.forumpro.fr/t3811-tapis-de-lecture?highlight=lecture>

Katy11. (2010). *Un lieu où vous pouvez avoir des livres pas chers !* Repéré le 01/04/2021 à <https://assistantmaternel.forumpro.fr/t20361-un-lieu-ou-vous-pourrez-avoir-des-livres-pas-cher?highlight=livre>

Dodox. (2011). *La lecture.* Repéré le 01/04/2021 à <https://assistantmaternel.forumpro.fr/t23261-la-lecture?highlight=lecture>

Adèle. (2012). *La lecture à voix haute.* Repéré le 01/04/2021 à <https://assistantmaternel.forumpro.fr/t29172-lecture-a-voix-haute?highlight=lecture>

Régina. (2014). *Tapis lecture.* Repéré le 01/04/2021 à <https://assistantmaternel.forumpro.fr/t38878-tapis-lecture?highlight=lecture>

➤ **Assistante-maternelle.net :** <https://www.assistantes-maternelles.net/>

Laetivi. (2018). *Besoin d'idée de lecture pour les moins de 3 ans*. Repéré le 01/04/2021 à <https://www.assistantes-maternelles.net/forum/besoin-d-idee-de-lecture-pour-les-moins-de-3-ans-75057>

#### IV- Albums de littérature de jeunesse cités :

Aubinais, M. & Bour, D. Collection *Petit ours brun*, Bayard jeunesse

dont Courtin, T. (2005). *T'Choupi va sur le pot*, Bayard jeunesse

Carle, E. (1998). *La chenille qui fait des trous*, Mijade

Hill, E. (1980). *Où est spot mon petit chien ?*, Nathan.

Oxenbury, H. & Rosen, M. (1997). *La chasse à l'ours*, kaléidoscope.

Nouhen, E & Vidal, F. (2001). *La grenouille à la grande bouche*, Didier jeunesse

## Annexe 1 : Grille de lecture d'un article publié sur un forum

### Partie 1 : Présentation de l'article

<b>Nom du forum</b>	
<b>Titre de l'article</b>	
<b>Date de parution</b>	
<b>Nombre de vues</b>	
<b>Nombre de contributions</b>	
<b>Dates des contributions</b>	
<b>Mots clés</b>	

### Partie 2 : L'auteur de l'article et les contributeurs

<b>Nombre d'interlocuteurs</b>	
<b>Nom de l'auteur</b>	
<b>Fonction de l'auteur (1)</b>	
<b>Causes de la publication (2)</b>	
<b>Noms des contributeurs</b>	
<b>Fonctions des contributeurs</b>	
<b>Formes des interactions (3)</b>	

- (1) L'auteur est-il l'administrateur du groupe, un assistant maternel, un autre professionnel de la petite enfance ?
- (2) Pourquoi l'auteur a-t-il publié son article (partage d'expérience, demande d'aide/conseils, etc.) ?
- (3) Qu'apporte la contribution (une réponse, une relance, un remerciement, une conclusion, etc.) ?

### Partie 3 : Le contenu de l'article

<b>Thématique(s) abordée(s)</b>	
<b>Quelles pratiques professionnelles sont décrites dans l'article ?</b>	
<b>Selon le contenu des articles, qu'est-ce que la lecture apporte aux enfants ?</b>	
<b>Quels rôles de l'adulte sont évoqués ?</b>	
<b>Que dit-on sur le livre ou la littérature de jeunesse ?</b>	
<b>Quelles sont les notions du développement de l'enfant abordées dans l'article ?</b>	

## Annexe 2 : Questionnaire à destination des assistants maternels

### Profil de l'assistant maternel :

Sexe :  une femme  un homme

Ancienneté : .....

Age :  moins de 25 ans  25-35 ans  35-45 ans  45-55 ans  plus de 55 ans

Formation suivie : .....

Métier(s) exercé(s) avant d'être assistant maternel : .....

### Pratique professionnel de l'assistant maternel :

Aimez-vous lire ?  oui  non

Selon vous, pourquoi est-il important de lire aux enfants de moins de 3 ans ?

.....  
.....  
.....  
.....

Dans votre emploi du temps, combien d'ateliers lecture animez-vous chaque semaine ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 ou +
<input type="checkbox"/>										

Pendant ces temps, quelles activités mettez-vous en place ?

- Lecture à voix haute faite par l'assistant maternel
- Mise en scène de l'histoire issue d'un livre de jeunesse
- Histoire racontée par l'assistant maternel : histoire inventée ou récit d'un livre modifié
- Découverte libre du livre par l'enfant : l'enfant a des livres à sa disposition dans le coin jeu
- Atelier autour de chants et/ou de comptines

Autre(s) : .....

Selon vous, quel(s) rôle(s) jouez-vous pendant ces temps de lecture ?

.....  
.....  
.....

**Décrivez un atelier lecture que vous mettez régulièrement en place.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Selon vous, à partir de quel âge pouvons-nous commencer à lire un livre à un enfant ?**

.....

**Comment choisissez-vous les livres que vous proposez aux enfants ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**La formation professionnelle :**

**Etes-vous satisfait de la formation que vous avez reçue pour devenir assistant maternel en ce qui concerne la lecture ? (La formation reçue est-elle suffisamment complète pour vous permettre de mettre en place des ateliers de lecture pertinents ?)**

	1	2	3	4	5	
Insatisfait	<input type="checkbox"/>	Très satisfait				

**Si on vous propose une formation sur le livre de jeunesse et sur la lecture, quel contenu voudriez-vous trouver dans cette dernière ?**

.....  
.....  
.....  
.....

### **Résumé du mémoire :**

La littérature de jeunesse a connu un essor important au XX<sup>e</sup> siècle. Cela a eu plusieurs conséquences : des enfants sont baignés dans les livres dès leur plus jeune âge, les ouvrages de littérature de jeunesse sortent de l'école et des scientifiques s'intéressent à ce domaine. Ces recherches montrent que les enfants sont naturellement attirés par les ouvrages de littérature de jeunesse mais que cet engouement doit être entretenu par l'adulte les accompagnant dans leur développement. Les lectures permettent notamment aux enfants de développer des compétences langagières et linguistiques, compétences les amenant progressivement à devenir lecteurs.

Ces constats montrent qu'il devient nécessaire de former les professionnels de la petite enfance, et notamment les assistants maternels, à la littérature de jeunesse. Les textes officiels cadrant la formation à l'agrément d'assistant maternel prévoient une formation sur le développement et l'éveil de l'enfant. Il est en de même pour la formation reçue localement en Haute-Saône. Cependant, cette formation initiale de 120 heures ne permet pas à ces professionnels d'avoir suffisamment d'outils pour réinvestir leurs connaissances sur le livre et sur son rôle dans le développement de l'enfant dans leur pratique quotidienne. Les activités mises en œuvre par les assistants maternels permettent de faire acquérir aux enfants quasiment essentiellement des compétences lexicales et conduisent peu vers l'acquisition de compétences syntaxiques et textuelles.

**Mots-clés :** littérature de jeunesse, assistant maternel, lecture, enfant